

T2137-565-8,00 F

le monde heβδο Libertaire



ISSN 0026-9433

Organe de la FÉDÉRATION ANARCHISTE

adhérente à l'I.F.A.

N° 565 JEUDI 7 MARS 1985 8,00 F

CANTONALES

LUTTER



VOTER

RÉPRESSION

Des insoumis
emprisonnés à Fresnes
en grève de la faim.

PAGE 5

EDUCATION

Chevèvement accroit
la sélection sociale pour
former de « bons » citoyens.

PAGE 7

GRÈVE DES MINEURS

Premier anniversaire :
la bougie aux mineurs
le gâteau à Thatcher ?

PAGE 12

F°p. 2520

communiqués

• **PARIS**
Le groupe Paris-15° reprend ses activités et vient d'éditioner un nouveau numéro de « La Feuille » intitulé « Le monde est pourri ». Pour tous ceux qui voudraient prendre contact avec notre groupe, ils peuvent le faire en passant nous voir lors de nos ventes du « Monde libertaire » le mercredi, au métro Pernety, de 17 h 30 à 18 h 30 ; et au métro Cambronne, à la même heure, le vendredi.

• **SAINT-ETIENNE**
Le groupe Nestor-Makhno ne tiendra plus ses permanences à la Bourse du travail.

• **BORDEAUX**
Le groupe Durruti tiendra désormais ses permanences au 7, rue du Muguet, le jeudi, de 20 h à 21 h.

• **ANGERS**
Le groupe Elisée-Reclus ne tiendra plus ses permanences à la librairie La Tête en bas, mais au C.A.D. (Centre d'animation de la Doutre), 43, place Grégoire-Bordillon, Angers, les premier et troisième vendredi de chaque mois, de 18 h à 19 h, à partir du mois de mars.

• **HAUTE-SAÔNE**
Le groupe Kronstadt vient de se constituer sur Gray et prie tous les sympathisants et les libertaires de la région de le contacter par le biais des Relations intérieures qui transmettront.

• **ANGOULÊME**
L'Echappée belle dont vous avez appris la naissance dans le « Monde libertaire » n° 561 cherche un lieu d'accueil pour cet été. A la mer, à la montagne ou à la campagne, nous avons besoin d'une structure pouvant accueillir une trentaine de personnes (chambres, salles communes, cuisine, sanitaires, douches), ainsi qu'un bout de terrain pour camper. Date : juillet 1985. Alors, si près de chez vous, vous avez connaissance d'un tel lieu, n'hésitez pas ! Ça urge ! Toutes les propositions seront les bienvenues, sous forme de prêt, de location et pourquoi pas de don. Pour tout contact : A.D.I.R., B.P. 82, 16001 Angoulême cedex.

• **POITIERS**
Le groupe Berkman vient de se créer sur Poitiers. Pour le contacter : C.E.R.I.L., B.P. 166, 86004 Poitiers cedex. Le groupe tient une table de presse tous les dimanches matin au marché de la Z.U.P., de 10 h à 12 h. Il participe à l'émission « Cactus » du Collectif libertaire tous les mercredis de 13 h à 14 h sur R.P.O.-Forum (90 MHz).

• **LILLE**
Les permanences du groupe de Lille se tiendront désormais tous les dimanches, de 10 h 30 à 13 h, à la librairie de l'Idée libre, 38, rue Jules-Guesde, 59000 Lille (métro Wazemmes), tél. : (20) 57.37.06. Adresse postale du groupe : F.A., B.P. 4, 59651 Villeneuve-d'Ascq cedex.

• **MORBIHAN**
La liaison Morbihan vous annonce sa création. Toutes les personnes intéressées par la « délépénisation » et autres actions hygiéniquement libertaires sont priées de prendre contact avec les Relations intérieures qui transmettront.

éditions

• **CHANSONS ANARCHISTES**
Le groupe Région toulonnaise diffuse une cassette (durée : 1 h) de chansons anarchistes internationales (Italie, France, Allemagne, Espagne, Suisse, Argentine, Etats-Unis, en yiddish). Prix : 55 F (port compris). Chèque à l'ordre de Nappi Bruno, à adresser à C.E.C.L., immeuble Lamer, rue Montébello, 83000 Toulon.

• **VOIE LIBRE**
« Voie libre » n° 5 (organe, anarcho-syndicaliste des transports) est paru, en vente à la librairie du Monde libertaire, au prix de 6 F. Abonnements : 10 numéros, 50 F, et en soutien, 80 F. Chèques à l'ordre de Gerot, C.C.P. n° 0 65 60 85 S 020, Paris.



AFFICHE



• **AFFICHE**
Cette affiche est disponible à la librairie du Monde libertaire. Format : 54,7 x 42,5 cm. Son prix : 0,70 F l'unité à partir de 10 exemplaires, 5 F l'unité au-dessous. Faites connaître votre radio, elle a besoin de tous pour vivre !

Expulsions... voilà l'insécurité ! Contre tous les rapaces de l'habitat urbain, le groupe Voline (Paris XX°) vient d'éditioner une affiche disponible à la librairie du M.L. (format 90 x 60). Son prix : 1,30 F l'unité à partir de 10 exemplaires, et 5 F à l'unité.



AFFICHE



Une affiche a été éditée par le groupe de Lille (format : 35 x 47). Tarif de soutien : 5 F l'unité (frais de port non compris). Pour toute commande : F.A., B.P. 4, 59651 Villeneuve-d'Ascq cedex. Disponible également à la librairie de l'Idée libre, 38, rue Jules-Guesde, 59000 Lille (métro Wazemmes), tél. : 57.37.06.

liste des permanences des groupes f.a.

PROVINCE

• **NORD**
Groupe de Lille : permanences tous les dimanches, de 10 h 30 à 13 h, à la librairie de l'Idée libre, 38, rue Jules-Guesde, 59000 Lille (métro Wazemmes), tél. : (20) 57.37.06.

• **PYRENEES-ORIENTALES**
Groupe « Puig-Antich » de Perpignan : permanences tous les 1^{er} dimanches du mois, au Marché aux Puces de Perpignan (table de presse).

• **RHÔNE**
Groupe de Lyon : permanences le 1^{er} et 3^e mercredi de chaque mois, de 20 h à 21 h, au 13, rue Pierre-Blanc, Lyon.

• **SARTHE**
Groupe « Marie-Louise-Berteri » du Mans : permanences tous les mercredis, de 18 h à 20 h, à la Maison des associations, rue d'Arcole, Le Mans.

• **SOMME**
Groupe d'Amiens : permanences tous les mardis de 19 h à 20 h, salle Devailly, 80000 Amiens. « Germinal », c/o B.P. n°7, 80330 Longueau.

• **VAR**
Groupe « Région toulonnaise » : le samedi de 15 h 30 à 18 h, au Centre d'études et de culture libertaires, cercle Jean-Rostand, rue Montébello, Toulon.

• **VIENNE**
Groupe « Berkman » de Poitiers : permanences tous les dimanches sur le marché de la Z.U.P. des Couronneries, Poitiers, de 10 h à 12 h.

RÉGION PARISIENNE

PARIS
Groupe « Louis-Bertho-Lepetit », Paris 1^{er} : permanence au Cercle Garcia-Lorca, 15, rue Gracieuse, 75005 Paris, chaque 1^{er} lundi du mois.
Groupe « Varlin », Paris 15^e : permanences le vendredi, de 19 h à 20 h, au métro Saint-Michel, et le mercredi, de 17 h 30 à 18 h 30, au métro Convention.

Groupe « Louise-Michel », Paris 18^e : permanence le vendredi, de 18 h 30 à 20 h, au 10, rue Robert-Planquette, 75018 Paris.

Groupe « Voline », Paris 20^e : permanence le jeudi à 20 h 30, au 26, rue Plat, 75020 Paris.

BANLIEUE SEINE-ET-MARNE
Groupe « Sacco-et-Vanzetti » : permanences tous les dimanches de 10 h à 12 h, au 1 bis, rue Emilie, 77500 Chelles.

• **HAUTS-DE-SEINE**
Groupe Fresnes-Antony : permanences le samedi de 10 h à 12 h et le dimanche, de 10 h à 13 h, au 34, rue de Fresnes, 92160 Antony, tél. 688.48.58.

• **VAL-D'OISE**
Groupe « Kropotkine » d'Argenteuil : permanences les 2^e et 4^e samedis de chaque mois, de 15 h à 18 h, au local de l'A.P.K., 32, rue Ary-Sheffer (au fond du chemin, à droite), 95100 Argenteuil.

• **VAL-DE-MARNE**
Groupe Villejuif-Vitry : permanences tous les 1^{er} et 3^e dimanches de chaque mois, de 15 h à 17 h, à la salle Gérard-Philipe, 2, rue Louise-Aglae-Cretté, Vitry.

Permanence du secrétariat aux relations intérieures :
le samedi de 14 h 30 à 18 h,
145, rue Amelot, 75011 Paris (M° République)
Tél. : 805.34.08

La librairie du Monde libertaire
145, rue Amelot
75011 Paris
est ouverte
du lundi au samedi
de 10 h à 19 h 30

débats

• **TOULON**
Le groupe Région toulonnaise assure une émission d'expression anarchiste « Encre noire », ainsi qu'une émission sur la prison « Passe-Muraille » chaque dimanche de 21 h à 23 h 30 sur Radio-Païs, 91.5 MHz (Toulon et région).
Contact : « Encre noire », c/o Radio-Païs, B.P. 75, 83501 La Seyne-sur-Mer cedex. Tél. : (94) 06.00.51.

• **CHELLES**
Le samedi 23 mars 1985, le groupe Sacco-Vanzetti organise une projection-débat d'information sur la lutte des mineurs anglais en grève depuis près d'un an. Deux films documentaires tournés sur les lieux mêmes de la lutte seront projetés et suivis d'un débat animé par deux militants de la C.N.T.-A.I.T.
Projection-débat, à 20 h 30, au local du groupe, 1 bis, avenue Emilie, 77500 Chelles (près de la gare).

Rédaction-Administration : 145, rue Amelot, Paris 11^e
Directeur de publication : Maurice Joyeux
Commission paritaire n°55 635
Imprimerie : Roto de Paris, 24, rue des Rigoles, Paris 20^e
Dépôt légal 44 149 - 1^{er} trimestre 1977
Routage 205 - Publi Routage
Diffusion SAEM Transport Presse

Abonnez vous !

LE MONDE LIBERTAIRE
Rédaction-Administration
145, rue Amelot 75011 Paris, tél. 805.34.08.

TARIF	France	Sous pli fermé	Etranger
3 mois 13 n°	85 F	95 F	120 F
6 mois 25 n°	155 F	180 F	230 F
1 an 50 n°	300 F	335 F	420 F

Abonnement de soutien : 350 F Règlement à l'ordre de Publico

BULLETIN D'ABONNEMENT
à retourner au 145, rue Amelot 75011 Paris (France)

Nom Prénom

N° Rue

Code postal Ville

A partir du n° (inclus) Pays

Abonnement Réabonnement Abonnement de soutien

Chèque postal Chèque bancaire Mandat lettre Règlement (à joindre au bulletin)

Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande et 4 F en timbre poste

sommaire

PAGE 2 : Activités des groupes de la F.A. — PAGE 3 : Editorial, Elections cantonales : voter ou lutter — PAGE 4 : En Bref, Répression à la C.F.D.T.-U.A.P., Les luttes ouvrières en 1985, Flicage aux P.T.T. (suite) — PAGE 5 : Soutien aux insoumis emprisonnés, Manif antifasciste à Toulon, Le Pen annulé au Havre, Nouvelles du front des médecines parallèles, Squatters en procès — PAGE 6 : Le monde agricole en Bretagne, Boycott du veau, Syndicalisme agricole — PAGE 7 : La « réforme » Chevènement de l'école primaire, Licenciement abusif d'un professeur — PAGE 8 : La situation au Nicaragua, 8 mars : journée internationale des femmes, Equilibre politique en Nouvelle-Calédonie — PAGE 9 : Syndicats et Etat en Australie — PAGE 10 : Les anarchistes face aux élections — PAGE 11 : Note de lecture, Programme R.-L., Cinéma, La culture est dans la rue... la répression aussi — PAGE 12 : Grève des mineurs britanniques, Perdre sa vie à la gagner.

VOTER C'EST S'ABSTENIR DE LUTTER

ELECTIONS, piège à cons ! Née en 1968, dans un temps où la colère et la joie se mêlaient étroitement, l'expression fit le tour du pays, et, aujourd'hui, elle peut paraître au lecteur un peu du réchauffé ! Le croire serait une erreur, les phrases populaires frappées par le bon sens durent aussi longtemps que les conneries qui les ont suscitées.

Tout a été dit et bien dit, dans notre journal et depuis sa création, sur ces foires électorales, que les classes politiques à force de tripatoouillages ont fini par dévoyer, alors que consulter les citoyens sur leur destin est non seulement souhaitable mais légitime ! Aujourd'hui, je voudrais examiner ce problème dont on a tant parlé dans nos milieux, sous un angle différent. L'actualité s'y prête, car nous entrons dans une saison électorale à couper le souffle aux moins allergiques des habitués des préaux d'écoles : élections cantonales, élections régionales, élections nationales, élections présidentielles ! Ah, les voilà revenues ces périodes de faste où des personnages au verbe sonore, aux brags largement ouverts pour vous serrer sur le cœur, à la fesse pincée dans l'attente des résultats, s'offrent à votre admiration ! Période de rigolade également, car sous l'effet de la colère, ces beaux messieurs perdent parfois leur sang-froid pour devenir aussi grossiers que moi, employant un langage à faire rougir les douairières qui, dans les sous-préfectures, détiennent encore un bon paquet de voix qu'elles partagent avec leur curé !

Oui, aujourd'hui, alors que vous vous préparez à la première étape du circuit, les élections cantonales prennent à vos yeux l'aspect d'un brouet folklorique ? Dans « cantonales », il y a un canton, ce qui évoque les saveurs du territoire où vous êtes nés, et dont vous avez parfois la nostalgie ; le garde-champêtre battant du tambour pour annoncer que le scrutin est ouvert, le maire ficelé dans son écharpe tricolore toute neuve,

devant le monument aux morts, les citoyens commentant des résultats au bistrot de la place de la République ! Journée républicaine, où les vieux forceront sur le beaujolais et les jeunes caresseront les rosières à l'abri des meules de foin ! Oui, je sais, Gabriel Chevalier dans *Clochemerle* a raconté tout ça mieux que moi. Cependant, cela vaut peut-être la peine de le rappeler. Mais nécessité du chroniqueur faisant loi, parlons un peu de ces cantonales qui vont mettre en émoi la moitié du pays, celui qui vote et qui, si on compte toute la population (et pas seulement celle inscrite sur les listes électorales), dépasse rarement les 50%.

Glisser un morceau de papier dans une boîte n'a rien de condamnable en soi. Je l'ai fait, vous aussi je suppose, de nombreuses fois à l'occasion de consultations professionnelles ou syndicales. Le problème n'est pas de participer à une consultation électorale, mais à quelle consultation électorale on participe, pourquoi et comment ! Et justement, les élections cantonales offrent le meilleur exemple dans l'ambiguïté de ces élections politiques qui n'osent pas dire franchement leur nom !

Au niveau du département où la population oscille entre 500 000 et 600 000 habitants, les rapports entre les collectivités locales, les organisations professionnelles ou syndicales et le personnel départemental restent à l'échelle humaine. Le lien entre leurs représentants, l'administration et la politique peut, en cas de nécessité, être direct ; c'est ce qui explique son caractère bon enfant, ce qui n'exclut pas le magouillage que subissent ces consultations !

Naturellement, ces élections conservent leur caractère politique, car les assemblées qu'elles éliront établiront une liaison directe entre les communes et leur enfant naturel, le Sénat, ce merdier où croupit tout ce que le pays compte de vieux réacs, pour lesquels la propriété terrienne comme la propriété foncière

constituent les deux mamelles de la classe des bourgeois nantis qu'ils représentent au Palais du Luxembourg ! Mais si les élections cantonales sont une des premières marches de l'appareil politique qui nous écrase, elles ne sont pas que ça ! Les hommes que le 10 mars les électeurs vont choisir — plus que les députés, suprême recours — vont être la valetaille du personnel politique. A eux de régler les problèmes de baillage, de bornage, de marché agricole, de communications, de voirie... et j'en oublie ! Par l'intermédiaire du préfet et de son personnel, qui pratiqueront à leur égard la politique de la mangearie électorale, quitte à reprendre leurs billes les jours où cette foire électorale prendra un caractère national et où d'autres intérêts, plus pressants que la politique de l'urinoir, seront en jeu !

Et c'est le jour du marché, au café du commerce, sur la grande place où la permanence politique est installée, que se nouent les ententes qui donneront au grand cirque électoral son caractère bariolé où l'étiquette magique, indépendants de droite ou indépendants de gauche, s'étalera avec sérénité sur les panneaux municipaux. Et je prétendrai même, compte-tenu des structures administratives du pays et de l'enchevêtrement des lois, décrets, arrêtés municipaux qui barbouillent de long en large le Code civil et le Journal officiel, que cette politique, malgré son immoralité, est la seule qui conserve quelque efficacité. A défaut d'une économie égalitaire que le système en place refuse, ce maquignonnage auquel donne lieu la préparation des élections cantonales est parfaitement représentatif de cette République des coquins et des faquins que nous supportons. Mais cela dit, cette activité électorale, qui relève plus des mœurs que d'un mode de scrutin, s'inscrit dans un cadre départemental qui constitue une dimension économique et administrative raisonnable, la plus souhaitable pour y inscrire une économie socialiste libertaire

Editorial

La percée irrésistible du Front national sur la scène politique met l'opposition dans une situation très intéressante... pour la majorité ! Au sein du R.P.R. comme de l'U.D.F., les divisions n'ont jamais été aussi flagrantes qu'en ce qui concerne Jean-Marie Le Pen. Les uns le considèrent comme un « adversaire à combattre », les autres comme un simple « concurrent » ; certains prônent le dialogue avec l'ancien député poujadiste, d'autres invitent leurs petits camarades à le fuir comme la peste... Une véritable pagaille chez les partisans de l'ordre !

Le Pen ne se formalise pas de cette cacophonie à son sujet. Il sait parfaitement que les sondages récents lui accordent un score une fois encore très appétissant pour les cantonales. Comme un dogue dans le jeu de quilles politicien, il mord un coup à droite, un coup à gauche, et ça plaît ! En attendant son heure, il rassemble les mécontents et les partisans d'une revanche musclée...

Il est amusant de voir les efforts désespérés d'un Toubon ou d'un Gaudin pour donner à leurs formations un semblant d'homogénéité sur la question...

Pour nous, anarchistes, ces chamailleries ne cachent pas que tous veulent exactement la même chose : le pouvoir pour continuer à perpétuer l'exploitation de la majorité par une minorité de capitalistes !



« Chacun son équipe ! »

et égalitaire qui fédérerait les métiers, les activités administratives et culturelles.

Mais au-delà de Clochemerle, ces élections seront la répétition générale de ce grand chambardement que la droite réactionnaire appelle de tous ses vœux. Les « ténors » vont y essayer les arguments « péremptores et incollables » que leurs cornacs ont préparé dans le secret du cabinet. J'ai souvent écrit que le sort du pays ne dépendait pas du résultat des élections, chacun finissant après un temps par faire la même politique, et que dans ce domaine, et quel que soit le résultat, le pays s'alignerait sur les grandes nations industrielles dont les économies étroitement imbriquées sont en liberté surveillée et ne peuvent se permettre aucune fantaisie sociale sous peine de se voir rappelées à l'ordre par la finance internationale.

Et pourtant, ce qu'il y a de moins abruti dans ce pays — les citoyens qui pensent plus haut que leur braguette — vont suivre, le cœur serré, le déroulement de cette consultation électorale de sous-préfecture, en espérant y lire les secrets de Madame Soleil sur l'évolution économique et sociale. Certains d'entre nous également, même s'ils jouent les « gros durs ». Pourquoi ? Simplement parce que quels que soient les partis ou les hommes qui triomphent — ce qui ne changera rien à l'état du pays — les élections cantonales sont un reflet non pas de la grande politique,

mais d'un espoir mal défini et confus de plus de justice sociale et de plus de liberté auxquelles les gens rêvent depuis la Genèse ! Gauche, droite : du vent dans le domaine de l'évolution économique du pays, c'est certain ! Gauche, droite : de l'espoir dans l'évolution psychique des masses, c'est possible !

Cet animal bizarre, ballotté de droite et de gauche, qu'on appelle l'homme, est un velléitaire écartelé entre ses ambitions, ses admirations, son orgueil, ses lâchetés, entre le tout ou rien, ce qui se traduit dans la réalité par de l'à-peu-près ! Le révolutionnaire rêve de le voir enfin se décider à agir pour secouer ses chaînes, ce qui arrive parfois. Ça dure l'espace d'un matin. Soyez là avec tout votre attirail de révolutionnaire, constitué par de gros bouquins théoriques, le souvenir des martyrs de la Sociale et une poignée de rêves, ça peut toujours servir, mais ne le loupez pas, car il se retournera rapidement vers les confessions politiques ou religieuses où, en toute tranquillité, il continuera à pleurnicher sur ses emmerdements. Et il ira voter, en hochant la tête d'un air entendu !

« A voté », hurlera un quidam la face congestionnée pendant que dans sa tête retentira une phrase qu'il a peut-être entendue ou qu'il a lue quelque part : « Elections, piège à cons ». Et il pensera : « Tiens, des anarchistes ! »

Maurice Joyeux



« Inspirez moi, Mon Dieu ! »

en bref...en bref...

• Un débat sur l'affaire « Sacco et Vanzetti » et sur le mouvement de soutien international en faveur des deux militants anarchistes aura lieu le lundi 9 mars, à 15 h, à la librairie La Gryffe, 5, rue Sébastien-Gryffe, 69007 Lyon. Présence de Ronald Creagh, auteur de « Sacco et Vanzetti », livre publié en 1984.

• Dominique Seel, inouïs au service national, a été arrêté le 25 février 1985 au domicile de ses parents. Il devrait être conduit à Toul... Affaire à suivre.

• Le groupe d'Agen de la Fédération anarchiste avec le collectif Paix et la Libre Pensée organisent, samedi 16 mars, une manifestation dans les rues d'Agen (départ à 14 h de l'esplanade du Gravier). Les tableaux du peintre Jao seront portés à travers les rues pour protester contre le colonialisme et les essais nucléaires dans le Pacifique. Le soir, à 21 h, au centre culturel d'Agen se tiendra une projection-débat sur ces mêmes sujets. Venez nombreux.

• Le n° 4 de la revue *Otages* (pour l'expression des détenus) vient de sortir. Au sommaire : édito, abolir la prison, passons outre la censure, etc. Abonnement 4 numéros : 30 F (soutien : 50 F). Contact : *Otages*, B.P. 37, 59651 Villeneuve-d'Ascq cedex.

• La Ligue des droits de l'homme nous communique à propos du « coup de grisou » de Forbach : « Après la catastrophe minière de Forbach, la L.D.H. s'incline devant les victimes. Elle demande que toute la lumière soit faite, cette fois-ci, sur les circonstances et les responsabilités de ce drame. Sans préjuger des résultats de cette enquête, la L.D.H. rappelle que la recherche de la productivité ne devrait jamais s'effectuer au détriment de la sécurité qui constitue un des droits fondamentaux de l'homme dans son travail.

• Solidarité avec Fabien Duplaa, Périgourdin de 23 ans, inouïs, arrêté le 3 février 1985. Fabien a été jugé le 6 février à Bordeaux et condamné à 15 mois de prison ferme. Vous pouvez contacter les comités de soutien et écrire à Fabien. Contact sur Périgueux : Comité de soutien à Fabien Duplaa, c/o C.A.S.D.A.L., 10, boulevard Stalingrad, 24000 Périgueux (tél. 53.84.95). Contact sur Bordeaux : Comité de soutien à Fabien Duplaa, 34, rue Lalande, 33000 Bordeaux. Pour écrire à Fabien : Fabien Duplaa, Maison d'arrêt, 17, rue du Chouiney, 33170 Gradignan.

• Serge Beausoleil, inouïs, arrêté le 13 février 1985, a commencé depuis son incarcération une grève de la faim. Il a été transféré à Fresnes et on peut lui écrire : Serge Beausoleil, écrou D2/216 743769, maison d'arrêt de Fresnes, 1, avenue de la Division-Leclerc, 94261 Fresnes cedex.

Une librairie où l'on trouve toute la littérature anarchiste ?

C'EST LA LIBRAIRIE DU MONDE LIBERTAIRE
145, RUE AMELOT, PARIS-11^e
TÉL. : 805.34.08

FLICAGE AUX P.T.T. RÉPRESSION A LA C.F.D.T.-U.A.P. (SUITE)

SUITE à l'article : « P.T.T. : des travailleurs sous contrôle », paru dans le *Monde libertaire* n° 562, voici un exemple concret des pratiques couramment utilisées dans les centres de tri postaux. Dans les semaines à venir, deux préposés du transbordement du centre de tri Montparnasse doivent passer en conseil de discipline régional. Pour l'un d'entre eux, l'administration demande une sanction de 10 jours de mise à pied. Qu'est-il reproché à ces deux préposés ?

Officiellement, un certain nombre de retards à la prise de service et quelques absences irrégulières. En réalité, on leur reproche surtout le fait que ces travailleurs ne supportent pas toujours les abus de pouvoir de certains membres du service d'encadrement (la fameuse hiérarchie à casquette). Dans cette grande administration, ne pas être un larbin au « service de la collectivité nationale » est un comportement inadmissible. Les individus susceptibles de semer le désordre et la subversion sur les lieux de travail sont vite repérés ; dès lors la machine se met en marche et tous les prétextes sont bons. Une minute de trop, prise à la pose ; la moindre parole considérée comme « insolente » et c'est un nouveau procès-verbal qui vient alourdir le dossier. Sans oublier la torture psychologique pratiquée avec une habileté des plus sadiques par les « bidous » (1) imbibés d'alcool. Il faut dire, que eux, ne se gênent pas pour dépasser largement leur temps de pause, histoire de prendre un verre ou deux entre collègues à la cantine.

Heureusement, un phénomène de « ras-le-bol » se fait sentir à « Montpar » et la mobilisation pour la défense de ces deux préposés est déjà bien engagée (2). D'autres ripostes sont envisageables si nécessaire.

Joël
Gr. Varlin

(1) Nom donné aux conducteurs de travaux.
(2) A ce jour, une pétition, qui sera produite au conseil de discipline, a déjà recueilli plus de 120 signatures.

LES LUTTES OUVRIÈRES MILLÉSIME 85

EN ce début 1985, où en sont les luttes ouvrières contre le patronat et ses divers agissements ? Si l'on veut être objectifs, voire pessimistes, on peut dire qu'il y a des actions isolées, localisées et que les grands mouvements sociaux qui devraient secouer certaines industries sont bien peu consistants. On se bat à Perpignan, à la fabrique de poupées Bella ; mais dans les mines, on se contente de dire que l'on n'est pas d'accord avec les Charbonnages de France.

Face à ce rapide constat, peut-on tout simplement dire que les travailleurs sont trahis par les appareils syndicaux ? Le mouvement ouvrier n'est pas uniquement composé de gens qui veulent se battre et de vilains bureaucrates qui s'ingénient à les empêcher... Quoi qu'il en soit les divers syndicats réformistes actuels ont encore suffisamment de poids dans la vie sociale, pour qu'on se penche sur leurs choix stratégiques.

La seule C.G.T. ?

Le slogan krasuckien qui dit que les travailleurs se battent avec l'appui ou à l'initiative de la « seule C.G.T. » a retrouvé un nouveau souffle à la fin de l'année avec les négociations sur la « flexibilité ». Se plaçant d'entrée de jeu dans une position de refus, la centrale dirigée par Henri Krasucki s'est habilement présentée comme la pièce maîtresse d'un front syndical de refus du diktat patronal.

Ainsi Louis Viannet dans *La Vie ouvrière* parle de la « ba-

taille engagée par la C.G.T. pour la défense des intérêts essentiels des salariés, contre la casse, les licenciements... »

La C.G.T. serait-elle la seule à aller au créneau, sur le terrain ? Il y a bien sûr loin des discours confédéraux à la réalité quotidienne, mais quelles que soient les motivations profondes, le mécontentement se fait sentir. Mais, et cela est valable pour la C.G.T. comme pour les autres confédérations, on a l'impression que des conflits exemplaires mais localisés sont mis en avant alors que dans des grands secteurs comme la sidérurgie, la modernisation est de mise.

Contestation ou proposition

Y aurait-il distribution des rôles ? Dans les petites entreprises où le patronat est intraitable, on se battra, et dans les grandes industries et entreprises, on chercherait par tous les moyens à participer à l'effort national. C'est peut-être un peu sommaire mais il faut rappeler que pour de nombreux dirigeants syndicalistes, l'arrivée de François Mitterrand dans les appartements de l'Elysée avait changé les rapports de production. A la C.G.T., on insistait sur le rôle des délégués au comité d'entreprise. A croire certains, les délégués syndicaux et du personnel n'avaient plus leur raison d'être ! Il suffisait que des gens avisés et bien placés veillent que le patronat ne fasse pas de gâchis...

Le danger était grand que des voix s'élevaient dans la C.G.T.

DEPUIS octobre 1984, où la direction de l'U.A.P. a proposé un plan de restructuration dont les conséquences, à moyen terme, se traduiraient par d'importantes suppressions d'emploi, le personnel s'est mobilisé pour tenter d'enrayer le projet de la direction.

L'unité syndicale, une fois réalisée, avait permis de rassembler, le 22 janvier, près de 3 000 personnes dans une manifestation allant de Trinité au ministère de l'Economie et des Finances (Palais Royal) (1). Quelques jours plus tard, au cours d'une intersyndicale nationale, la C.F.D.T. s'est retirée du terrain des luttes en alléguant, à mots couverts, qu'elle avait la possibilité de négocier directement avec le président de l'U.A.P. (2). Cette décision n'a pas été sans mettre dans l'embarras quelques militants de la C.F.D.T., comme cela a été le cas à l'établissement Jules-Lefebvre (assurances collectives) (3), où les militants C.F.D.T. ont été obligés d'expliquer la position de la coordi-

nation nationale, sous les huées du personnel réuni à 80% en assemblée générale. Le lendemain, une affiche de la section J.-Lefebvre annonçait au personnel son intention de réintégrer l'intersyndicale et de ne plus distribuer les tracts émanant du syndicat et de la coordination nationale. C'est ainsi que, quelques jours plus tard, le syndicat C.F.D.T. des Assurances signifiait à la section le retrait de leurs mandats de délégué syndical et de représentant syndical au comité d'établissement, sanctionnant ainsi des militants pour qui la lutte aux côtés des travailleurs est plus importante que les sombres négociations dans les couloirs de la direction !

Liliane

(1) Voir M.L. n° 562.
(2) Nommée à la tête de l'U.A.P. par le gouvernement socialiste...
(3) C'est dans cet établissement que la mobilisation est la plus forte (jusqu'à 90% du personnel), d'autant plus que les restructurations visent, entre autres, au démantèlement du département « Assurances collectives » par son intégration aux départements Vie et Capitalisation.

pour parler de collaboration de classes. Ce qui fut fait, mais le discours confédéral déclarait que de force de contestation, le syndicat devait devenir une force de propositions. Le tout étant dilué par Krasucki dans des déclarations où il réaffirmait la vocation première de la C.G.T. : défendre les travailleurs.

Dernièrement, Roger Sylvain, administrateur C.G.T. de la Régie Renault a accordé une interview exclusive au *Nouvel Economiste*. « Si j'étais président de Renault » est le titre de la double page consacrée à une conception syndicaliste à la sauce des nationalisations. La C.G.T. se bat-elle pour la fiche de paye ou veut-elle gérer des entreprises ?

Et Krasu dans tout ça ?

La mode étant au renouveau de la presse économique, Henri Krasucki a donné, lui, une interview à *L'Usine nouvelle* (1). Il y a là un autre ton que celui qui exhortait les militants à « cultiver leur jardin syndical ». Renault, le groupe Peugeot, Creusot-Loire, y sont analysés comme des échecs pour la France : « Industriellement, la France est en danger. Le pays est menacé dans ce qu'il a de plus vital. (...) Peut-on accepter ce recul historique, ce déclin ? A mes yeux et aux yeux de la C.G.T., c'est la question décisive. Il est urgent d'en prendre conscience. »

Plus de conception d'un syndicalisme de classe, c'est la nation qui est en danger et ce sont les travailleurs qui doivent rappeler au civisme le pa-

tronat français ! On peut toujours parler après de « riposte massive et consciente des millions de travailleurs et de Français », voire de grève générale, on sent à l'évidence que l'esprit du syndicalisme est bien loin.

La droite et le patronat sont aussi la nation...

Pendant que nos stratégies confédérales élaborent des plans pour sauver les meubles de leur stratégie politique, ce sont les travailleurs et le syndicalisme qui payent les pots cassés. Le ministre du Travail a dernièrement autorisé le licenciement de six délégués C.G.T. contre l'avis du tribunal administratif. N'avaient-ils pas une conception assez « propositionnelle » du syndicalisme ? A la Bourse du Travail de Paris, la mairie de Paris intervient avec délectation dans un conflit de fonctionnement entre les divers syndicats.

Les permanents syndicaux s'agitent chacun à sa manière, cherchant à préserver leurs avantages. La droite et le patronat jouent habilement des divisions politiques du syndicalisme français pour attaquer le syndicalisme et les acquis de la classe ouvrière. A nous de leur barrer le chemin, sans s'occuper des boutiques syndicales-politiques.

J.-P. Germain

(1) « *L'Usine nouvelle* » est un hebdomadaire qui est en fait l'organe des patrons de la métallurgie. Il y a un supplément mensuel : « *Produire* »...

RASSEMBLEMENT A FRESNES POUR LES INSOUMIS

NOUS n'avons pas dû leur faire peur, comme nous n'avons pas dû les faire sourire. Une bonne centaine de personnes, déterminées à obtenir des informations sur l'état de santé de trois insoumis, dont deux en grève de la faim, ne peuvent laisser les fils de la prison de Fresnes indifférents. A l'appel du comité de soutien, des copains de Thierry Maricourt, Serge Beausoleil et Patrick Aguiar, sympathisants antimilitaristes et anarchistes pour la plupart, se sont retrouvés ensemble pour affirmer leur soutien aux insoumis victimes de la répression.

De ceux partis en cortège automobile de la place Denfert-Rochereau ou de ceux qui se sont rendus directement aux portes de la prison de Fresnes, tous, avec détermination, ont demandé que le médecin qui était parmi nous aille voir l'administrateur de la prison pour obtenir des renseignements sur l'état de santé des deux grévistes de la faim. Cela nous fut accordé après discussions et le médecin put nous rapporter quelques nouvelles. Thierry et Serge (1) ont, bien qu'affaibli, gardé le moral. La perte en poids qui s'accroît au fur et à mesure que la grève se prolonge, les crises d'acétone

dont commence à être victime Thierry doivent faire prendre conscience aux personnes, qui peuvent se mobiliser sur le cas des grévistes de la faim, de le faire maintenant. N'attendez pas ! (2).

Si Thierry et Serge ont pris le risque individuellement, le soutien que l'on doit leur apporter pour cette raison ne doit pas leur faire défaut. Seules l'entraide et une lutte collec-

tive pourront faire céder cette institution d'oppression qu'est l'armée. Le comité de soutien remercie toutes les personnes venues apporter leur soutien à Thierry, Patrick et Serge.

Thierry
Comité de soutien (3)

(1) Respectivement, en grève de la faim depuis le 6 et le 13 février.

(2) Voir encadré.

(3) Vous pouvez contacter le comité de soutien en écrivant au 145, rue Amelot, 75011 Paris (tél. : 805.34.08).

EXIGEONS LA LIBÉRATION IMMÉDIATE DE THIERRY ET SERGE

En exerçant un harcèlement téléphonique :

En envoyant des télégrammes de pression à :

- ministère de la Justice, 13, place Vendôme, 75001 Paris. Tél. cabinet du ministre : 261.55.85.
- ministère de la Défense, 14, rue Saint-Dominique, 75007 Paris. Tél. de la direction des affaires juridiques : M. Cailleteau au 555.95.20.
- Directeur de la maison d'arrêt de Fresnes.

Pour les télégrammes, faites-nous parvenir une photocopie. Pensez aussi à soutenir le moral de Thierry et Serge en leur faisant parvenir lettres, revues, journaux à l'adresse suivante : Thierry Maricourt, écrou n° 743.658.1/88, Serge Beausoleil, écrou n° D2/216 743.769 ; maison d'arrêt de Fresnes, 1, avenue de la Division-Leclerc, 94261 Fresnes cedex. Vous pouvez également participer au comité de soutien.

Comité de soutien

NOUVELLES DU FRONT DES MÉDECINES PARALLÈLES

LES médias ont pris le relais de la Justice (1) et traitent aujourd'hui à leur manière le dossier à rebondissement des médecines parallèles. L'affairement des éditorialistes traduit en réalité le rapport de forces qui s'est engagé dans les petites, moyennes et hautes sphères entre partisans et adversaires des méthodes non (encore) officielles de prévention et de traitement.

FORCE est de constater que l'offensive engagée par les pouvoirs publics, en début d'année, sous la pression évidente des milieux pharmaceutiques et mandarinaux connaît sinon un revers, un début de renversement.

Les mesures prises à l'encontre des « novateurs » (2) ont permis en fait à ceux-ci de mobiliser leurs troupes et de porter sur la place publique, tant bien que mal, un dossier dont on ne voulait que peu parler chez les notables. Et le débat n'a pas laissé insensible une population que les problèmes de santé intéressent (voire inquiète), population de plus en plus intéressée en tout cas par les méthodes « nouvelles » (3), douces ou différentes (4).

Sous la pression, on met en place en haut lieu des structures multipartites (médecins « pour » et médecins « contre ») dont la tâche sera de donner un avis sur la réalité ou non, la crédibilité des méthodes en question.

Si l'on ne s'oriente pas forcément vers leur reconnaissance officielle, on assiste peut-être, à la lumière des derniers événements, à leur récupération par l'establishment de la Santé.

Pour exemple, sauver les meubles pour l'Ordre des Médecins, c'est revendiquer (en père indigne) la paternité de médecines de moins en moins parallèles plutôt que risquer le discrédit qu'engendrerait une débâcle devant l'adversaire.

Pour l'heure bien sûr, les renoncements ne sont pas de mise et main dans la main des pontes de l'industrie pharmaceutique (5) et des associations de malades (paravents à but lucratif) pilotées par eux, nos notables annoncent à grand renfort de conférences de presse de nouveaux succès et de « nouvelles redécouvertes », dans la lutte contre le cancer notamment.

santé et à la vie. L'irresponsabilité ou l'assistanat dans lesquels on maintient la population face aux problèmes de ces ordres doivent être combattus.

Nous voulons gérer nos entreprises et nos cités nous-mêmes, directement. Nous devons aussi nous battre pour la réappropriation de nos corps et leur gestion directe.

La déroute et la disparition d'une institution héritée du fascisme, l'Ordre des Médecins, serait un bon début dans ce combat dont on ne doit pas laisser le monopole aux éminences scientifiques.

L.H. Aigre douce



Voir M.L. n° 563, Propos aigre-doux sur les médecines parallèles.

(2) Fermeture de l'Institut Solomidès, interdiction concernant les plantes tropicales du docteur Tubery.

(3) Souvent très anciennes et « démodées » par la société industrielle.

(4) 80% d'après un récent sondage.

(5) Qui se fera un plaisir, rassurez-vous, de tirer profit des nouvelles méthodes comme des classiques. On y pense...

MANIFESTATIONS A TOULON

MILITAIRES, pieds-noirs, petite-bourgeoisie, c'est au travers entre autres de ces franges de la population, importantes dans le Var, que le Front national et l'extrême droite mènent campagne sur les thèmes dérisoires et dangereux que sont l'émigration et l'insécurité. C'est dans ce climat propice au développement du racisme et du fascisme que Le Pen était à Toulon et dans la région, le jeudi 21 février.

Toulon, où la collusion entre droite et extrême droite n'est plus à démontrer. C'est ainsi que son Maire, Maurice Arreckx (raciste notoire) reçut Le Pen dans son cabinet de l'Hôtel-de-Ville.

A 21 h, notre ancien lieutenant au passé peu glorieux tenait un meeting à Toulon devant 3 000 personnes, pour qui le slogan était : « Les Français d'abord ».

Face à la venue de ce sinistre personnage, un rassemblement de protestation avait lieu place de la Liberté à Toulon, à l'appel du M.R.A.P., auquel s'étaient joints le S.N.E.S., la C.F.D.T., la L.C.R., les Verts, la F.E.N., la Fédération anarchiste et, au tout dernier moment, le P.S., soucieux de ménager son image de marque (élections obligent), tant les compromissions sont lourdes. A noter l'absence de nos pseudo-révolutionnaires du P.C.F. et de la C.G.T. (sans commentaires).

C'est devant 500 personnes que M. Savelli, au nom du M.R.A.P., prononça un discours contre le racisme et la montée de l'intolérance. Ce discours, bien que nécessaire, fut préché à des convaincus vu la faiblesse de la sono. Après cette prise de parole, le M.R.A.P. demanda la dispersion du rassemblement, conscient d'avoir fait son travail.

C'est alors que nous avons appelé à une grande manifestation au grand désarroi et étonnement de nos démodés. C'est ainsi que quelque 150 personnes, quittant le rassemblement, ont défilé en différents points de la ville aux cris de « Non au racisme », « Non au fascisme », « Non à Le Pen ». Une manifestation qui nous a permis d'appeler la population à la vigilance et au combat antifasciste.

Groupe Région toulonnaise

LE PEN ANNULÉ AU HAVRE

LE Pen n'a pas de pot lorsqu'il vient haranguer ses fans de Haute-Normandie : lorsqu'il était venu l'an dernier à Rouen, un incendie « criminel » avait contraint notre triste sire de trouver vite fait un autre chapiteau, et la manif anti-Le Pen s'était terminée quelque peu violemment.

Cette année, ne voulant pas retrouver la même galère, Le Pen s'est dit qu'au Havre ça serait peut-être mieux (en plus il y a la mer !)

Mauvais calcul. La mairie, communiste, refusant de prêter ou de louer une salle, les militants du F.N. se tournent vers les salles privées et dégotent la salle de cinéma *le Normandy*. Des affiches, annonçant le meeting pour le 26 février, sont collées dans toute la Haute-Normandie, par des fachos venus pour la plupart de Paris.

Une semaine avant le meeting, coup de théâtre, le propriétaire du cinéma refuse de louer sa salle, prétextant des menaces de mort dont il est l'objet. Le Pen ne veut pas le savoir et annonce qu'il tiendra son meeting dans la salle prévue. Il porte plainte

(ça devient une manie) contre Noël Roelandt, le propriétaire. Le tribunal du Havre astreint Noël Roelandt à ouvrir ses portes au borgne ou à lui payer 7 000 F de dommages et intérêts ; le propriétaire fait appel et la cour de Rouen infirme le jugement du Havre.

Aussi, lorsque Le Pen arrive au Havre, outre les manifestants antifascistes qui l'attendent, il trouve portes closes. Il préfère alors repartir, en disant avec le langage châtié qu'on lui connaît : « Je préfère repartir chez moi la queue entre les jambes que sans elle » (sic, presque du Bigeard).

Le soir même, on apprend qu'à Toulouse, le Palais des Congrès, où Le Pen devait venir faire son cirque le 5 mars, a fait connaissance avec le plastic (un an auparavant, c'était la salle municipale — même cause, même remède).

Bon, il est certain qu'on ne peut pas prôner des types d'action du style chantage ou pose d'explosifs, mais il faut bien dire que ça fait toujours plaisir de savoir que Le Pen n'a pas pu l'ouvrir.

Jean-Pierre Levaray

SQUATTERS EN PROCÈS SUITE ET FIN

Le jugement a été rendu contre Claude Hammouche, Frédéric Joyeux et Daniel Gambois, suite à l'expulsion d'un squatt associatif en décembre 1983 (voir le *Monde libertaire* n° 563).

Huit mois avec sursis pour Claude et Daniel, inculpés de « fabrication et déten-

tion d'engins incendiaires » et la relaxe pour Frédéric, considéré comme « meneur ».

La justice n'a semble-t-il pas voulu prendre le risque, en emprisonnant les inculpés, de voir un mouvement se reconstituer pour les soutenir !

Gil

LE MONDE AGRICOLE EN BRETAGNE

Il y a déjà un an, le *Monde libertaire* n° 520 annonçait des évolutions prévisibles du syndicalisme agricole de l'ouest. Depuis, bien des choses se sont passées, et pas seulement à cause des quotas laitiers.

Avant toute chose, il est peut-être bon de rappeler que pour relancer l'action contre les M.C.M. (montants compensatoires monétaires, néfastes à l'élevage breton) démarrée par la F.D.S.E.A., (1), puis récupérée par la FNSEA (1) et le C.N.J.A., des éleveurs bretons avaient créé l'A.G.E.O. (Association des groupements d'éleveurs organisés), groupe de pression court-circuitant les organisations nationales patronnées par la F.N.S.E.A.

Du côté des producteurs d'œufs

La volonté de traiter directement avec Paris ou Bruxelles, siège de la politique agricole communautaire (P.A.C.), s'est affirmée depuis peu. Ainsi, l'automne 1984 aura vu naître le S.B.P.O. (3) regroupant 290 aviculteurs à sa première réunion (et 1 000 par la suite), alors que la F.N.P.O. (4) tenait une réunion le même jour avec seulement 120 éleveurs libéraux. Mais cette indépendance syndicale est à double tranchant, car si le S.B.P.O. entend agir pour la défense des producteurs, et s'il s'appuie sur un fonctionnement plus démocratique que le F.N.P.O., il peut malgré tout rester l'expression d'un corporatisme qui n'aurait comme préoccupation que les aviculteurs bretons.

Dans ce secteur inorganisé, il est grand temps de se préoccuper de la sauvegarde des aviculteurs qui ont pu résister aux crises de 1964, 1970, 1975, 1979 et 1982. Cette inorganisation avait en effet permis — entre autres — l'octroi de 1 000 permis de construire pour des poulaillers entre 1976 et 1980, des surproductions, dues à l'« indisciplinisme » de certains éleveurs développant leur production en période d'abattage de poules pondeuses, parfois poussés par les fournisseurs qui voyaient là un moyen de favoriser davantage les gros éleveurs.

BOYCOTT DU VEAU

LES consommateurs de l'Union fédérale des consommateurs (U.F.C.) se sont trompés de cible en provoquant inutilement une baisse de revenu des producteurs qui n'en ont pas besoin. En fait, les hormones légalisées profitent surtout à leurs fabricants, tout comme d'ailleurs les pesticides largement utilisés dans l'agriculture française lorsqu'ils sont autorisés — ce qui ne veut pas dire qu'ils ne sont pas nocifs — et dans le tiers monde (commercialisés par les mêmes firmes) lorsqu'ils sont interdits en Europe. Ceux-là nous reviennent de toute façon, en partie, avec nos importations agricoles (fruits et légumes, soja pour l'alimentation animale, etc.), après avoir condamné des paysans du tiers monde à la mort lente ou accidentelle.

Des trafiquants agissant au grand jour, sans se soucier des populations et de leur environnement, sont ceux qui méritent d'être la cible des consommateurs ; et non pas les producteurs qui, s'ils doivent être sensibilisés, ne doivent pas l'être de cette manière (on ne devient pas agrobiologiste du jour au lendemain).

P.B.

Du côté des éleveurs de poulets exports

Dans cette production spéciale, destinée à l'exportation, surtout vers le Moyen Orient et complètement intégrée à deux firmes (Doux-UNAGO et Doumeng-Tilly), les 2 000 éleveurs, contraints de produire de la « merde » (dixit Bernard Lambert, l'un des fondateurs de la C.N.S.T.P.), commencent à relever la tête. Des procès individuels, soutenus par les travailleurs paysans — dans le Morbihan contre Doux-UNAGO et dans les Côtes-du-Nord contre Doux et Sanders —, aboutissent, reconnaissant ainsi des droits aux aviculteurs intégrés. Ceux-ci ont, par ailleurs, constitué un comité de défense dans les pays de la Loire, alors que dans les Côtes-du-Nord, le Morbihan et le Finistère, un autre comité de défense s'est constitué à l'initiative de l'U.D.S.E.A. 29 (5). Ces deux comités de défense œuvrent en particulier pour l'obtention d'un contrat-type d'intégration.

Le porc et le mouton

Les revendications des travailleurs paysans et des syndicats paysans pour un partage de la production, associé à une politique de revenu garanti (quantum) ont l'air de faire leur chemin, à tel point que M. Fau, président de la Fédération porcine (F.N.P.) est venu parler devant des éleveurs morbihannais, d'un partage nécessaire de la production. Ceci n'est cependant pas l'avis du C.D.J.A. (6) du Finistère qui, constatant qu'il manque 5 000 élevages de 40 truies, déclare qu'on ne doit pas empêcher le développement de ceux qui le veulent.

En revanche, dans le secteur de la viande ovine, on n'entend que les « partageux » en Bretagne. Les travailleurs paysans manifestent toujours contre le prix et un soutien insuffisant à la production, alors que la C.E.E. est largement déficitaire en viande ovine (rien qu'en France, 6 000 élevages pourraient être créés, et pourtant, parmi ceux qui existent, certains ont de graves difficultés). Les éle-

veurs, groupés au sein de la F.B.O. (7), ont occupé à 200 la Direction départementale de l'agriculture à Saint-Brieuc pour ces mêmes raisons.

Subissant une brusque baisse de revenus, les éleveurs bovins ont réagi en constituant des « comités de crise » en Bretagne qui regroupent plus d'un millier de producteurs. Là aussi, pour ce secteur dont on aura l'occasion de reparler, on a pu entendre le responsable de la F.N.B. (Fédération nat. bovine) déclarer qu'il fallait maîtriser les volumes de production et contractualiser les rapports entre producteurs et entreprises.

Production laitière

Ce secteur, qui concerne le plus grand nombre d'éleveurs (430 000), dont 170 000 dans l'Ouest, avant les quotas ; 380 000 après ; et peut-être 150 000 en 1995 selon les vœux du C.N.J.A. qui ne cache pas ses options élitistes) aura peut-être droit à de maigres consolations. En effet, à force de voir son influence s'effriter, le syndicalisme « majoritaire » F.N.S.E.A. s'est, lui aussi, mis à défendre l'idée d'une répartition de la production. Ainsi, la F.N.S.E.A. d'Ille-et-Vilaine a déclaré en novembre souhaiter que les éleveurs produisant moins de 100 000 litres par an aient droit à la

croissance ; et que ceux produisant entre 100 000 et 200 000 litres puissent maintenir leur production. Ceci fait donc écho aux vœux de la F.D.S.E.A. des Côtes-du-Nord qui voulait un arrêt de la croissance des gros producteurs (plus de 200 000 litres).

En janvier 1985, la F.N.S.E.A. de l'ouest réclamait que les producteurs de moins de 100 000 litres ne soient pas pénalisés pour ne pas avoir réduit suffisamment leur production. Les coopératives de l'Ouest, elles aussi, se sont élevées contre ce système de quotas, où les gros producteurs peuvent échapper aux pénalités si leur laiterie a respecté son quota, tandis que des petits producteurs peuvent être pénalisés dans des laiteries excédentaires.

Le directeur de l'Onilait (office du lait) faisait lui-même ce constat dans de récentes interviews et en tiendra compte pour la prochaine campagne laitière du 1^{er} avril 1985 au 1^{er} avril 1986, où la production devra diminuer encore de 1%. Un député breton a même annoncé — prématurément — que l'Onilait allait faire en sorte que les producteurs de moins de 100 000 litres soient épargnés cette année.

Mais, même dans ce cas, nous ne serions pas encore au régime des quantas puisque petits et moyens producteurs n'auront pas pour autant droit

à la croissance, et puisque les différences d'efforts de réduction (par l'allaitement des veaux sous la mère ou par la réduction des consommations intermédiaires) ne seront guère prises en compte. Autrement dit, ceux qui auront réduit l'autour fait pour laisser d'autres — y compris des gros producteurs — changeant bizarrement de laiterie en cours de campagne laitière — augmenter leur volume de livraisons.

D'ailleurs, le président de la Chambre d'agriculture de Bretagne lui-même juge les quotas non conformes à la politique agricole communautaire car ne garantissant pas un revenu équitable suivant le principe de la proportionnalité (les petits producteurs étant plus touchés que les autres, comme l'avaient prédits depuis longtemps des syndicats européens de petits et moyens producteurs.

P. Bouvet

(1) F.N.S.E.A., F.R.S.E.A., F.D.S.E.A. : Fédérations nationale, régionale, départementale de syndicats d'exploitants agricoles.

(2) C.N.J.A. : Centre national des jeunes agriculteurs.

(3) S.B.P.O. : Syndicat breton des producteurs d'œufs.

(4) F.N.P.O. : Fédération nationale des producteurs d'œufs.

(5) U.D.S.E.A. : Union départementale des syndicats d'exploitants agricoles.

(6) C.D.J.A. : Centre départemental des jeunes agriculteurs.

(7) F.B.O. : Fédération bretonne ovine.

SYNDICALISME AGRICOLE

LES problèmes sectoriels s'ajoutent aux difficultés de nombreux agriculteurs — les « cas difficiles » — dont certains n'ont pas été jugés récupérables par les politiciens agricoles. Ceux-ci font donc appel au syndicalisme pour obtenir des reports de dettes auprès des fournisseurs (comme les aviculteurs d'Ille-et-Vilaine soutenus par les travailleurs paysans) ou pour pouvoir rester sur leurs terres.

A travers toutes les difficultés de l'élevage, le monde du syndicalisme de l'Ouest a évolué. Ainsi les contestataires de la F.D.S.E.A. du Finistère l'ont quitté pour créer une U.D.S.E.A. regroupant déjà plus de 1 000 adhérents (et en espérant en compter 3 000 pour la fin de l'année), tandis que la F.D.S.E.A. du Morbihan a résolument refusé de s'aligner, en s'alliant avec les syndicats « minoritaires » (C.N.S.T.P., F.N.S.P., M.O.D.E.F.) et en se distinguant à chaque occasion des autres composantes de la FNSEA.

Par exemple, en décembre, lors d'une journée de manifestations départementales de la F.N.S.E.A., regroupant au mieux 1 000 agriculteurs finistériens, et de quelques dizaines à quelques centaines dans d'autres départements, la F.D.S.E.A. du Morbihan manifestait sur ses propres mots d'ordre à Lorient, soutenue par l'U.D.S.E.A. du Finistère, la F.B.O., les comités de crise bovine et l'ensemble des organisations agricoles du Morbi-

han (4 000 manifestants au total).

Cependant, cette mouvance du syndicalisme n'a pas encore refusé la cogestion économique et politique avec le ministère et accepte donc encore, de ce fait, les règles de l'agro-alimentaire. C'est plus en tant que groupe de pression que ces syndicalistes semblent vouloir agir, tout en faisant l'économie d'une structure nationale.

Face à cela, le syndicalisme de l'Ouest, aligné sur la FNSEA-CNJA, se met à évoluer — la démagogie aidant — vers des revendications de partage de la production ; tandis que F. Guillaume (F.N.S.E.A.) est venu le 6 décembre apporter son soutien à la nouvelle fédération départementale du Finistère (dirigée par les libéraux du C.D.J.A., connus pour leurs actions violentes).

En effet, les héritiers de la F.R.S.E.A. de l'Ouest qui, en 1969, revendiquaient le quantum (avec des responsables tel que Bernard Lambert) continuent à ébranler la F.N.S.E.A. de l'extérieur (C.N.S.T.P. et F.N.S.P.) ou de l'intérieur (F.D.S.E.A. du Morbihan, en particulier), et il n'est pas sûr que la majorité des agriculteurs de l'Ouest soit favorable — comme veut le faire croire F. Guillaume, à la F.N.S.E.A. — surtout depuis l'instauration des quotas laitiers.

Il est d'ailleurs significatif qu'en Ille-et-Vilaine, par exemple, la F.D.S.E.A. cherche à revendiquer seule une action

foncière pourtant intersyndicale (avec les travailleurs paysans). Ceux-ci, après le « kidnapping » de F. Ranc, le procès gagné contre la F.D.S.E.A. à propos de ses cotisations sur le produit (faisant de tout agriculteur un financier de la FNSEA), la mobilisation de plus de 1 000 personnes en octobre pour une action foncière à Careil, etc., ont l'air de faire enrager la F.D.S.E.A. qui craint de voir sa représentativité s'effriter.

Les actions sur le terrain finissent par être payantes, et c'est bien nécessaire car les réformes engagées par le ministère de l'Agriculture (foncier, développement, statut paysan) ne peuvent satisfaire ceux qui en espéraient le plus (F.N.S.P. et C.N.S.T.P.) et qui se montrent d'ailleurs plus critiques que la F.N.S.E.A. et le C.N.J.A. sur les orientations de la politique menée par Rocard et Cie., et définie par Mitterrand lors de son passage à Rennes.

Le travailleur paysan de décembre fait d'ailleurs un petit inventaire des victoires ou demi-victoires syndicales (dans l'affaire Bissier, cf. M.L. n° 548 ; sur la gestion de l'utilisation des terres du Larzac — office foncier — ; des victoires juridiques reconnaissant une valeur au travail paysan...) ; luttés syndicales dont la C.N.S.T.P. aurait pu se passer si les politiciens réalisaient leurs promesses, mais leur propre est de les oublier.

P.B.

IL ÉTAIT UNE FOIS...

Il était une fois un professeur qui s'appelait Bruno... Pendant huit heures, il enseignait les sciences économiques à l'école Jeanne-d'Arc-Notre-Dame. Un certain ministre, appelé monsieur de l'Éducation nationale, l'avait nommé à son poste en signant un contrat avec lui. De la cassette de M. de l'Éducation provenait le salaire du professeur Bruno.

Tout était bien dans le meilleur des mondes et ce brave professeur songeait qu'enfin il n'avait plus de souci à se faire pour son avenir car M. de l'Éducation savait rançonner les serfs de l'État pour alimenter régulièrement sa cassette. Mais au-dessous du prince qui payait rubis sur l'ongle, existaient des sous-ordres qui refusaient de reconnaître toute la loi de M. de l'Éducation. Et ce dernier ne pouvait pas grand-chose contre eux, solidement établis en leur forteresse retranchée qu'ils avaient baptisée « École libre ».

Etant parvenus à tromper un grand nombre de serfs de l'État, ils avaient réussi, peu de temps auparavant, à faire annuler un projet qui aurait démantelé leurs privilèges... Le premier de ces sous-ordres avait pour titre « chef d'établissement privé d'enseignement », et il se disait le vassal du second qui s'affublait du titre pompeux de « directeur diocésain de l'enseignement catholique ».

Un jour, cherchant quel nouveau forfait ils pourraient bien commettre, ces deux tristes sires décidèrent de renvoyer le professeur Bruno... Bien sûr, ils n'en avaient pas le pouvoir, mais avec un peu de ruse, pensaient-ils, ils obligeraient M. de l'Éducation à rompre le contrat qu'il avait signé avec Bruno...

Sitôt dit, sitôt fait, simplement par un silence coupable. Ils ont oublié — un trou de mémoire, ça arrive à tout le monde ? — de signaler à M. de l'Éducation qu'ils n'accepteront plus le professeur Bruno dans leur très chère école libre Jeanne-d'Arc-Notre-Dame... Puis, on

laisse passer le temps, jusqu'à 15 jours de la rentrée des classes. Toujours pas de réaction de M. de l'Éducation. Alors le premier sire adresse un placet au professeur Bruno pour lui signifier qu'il ne retrouvera pas son emploi que M. de l'Éducation a décidé que... Et voilà le professeur Bruno qui croit qu'il a été rayé des tablettes de M. de l'Éducation. Il ne sait plus que faire...

Alors, il hésite, pèse le pour et le contre, cherche comment sortir du sort qui lui est fait. Et le temps passe... Quatre mois plus tard, il reçoit dans une enveloppe son ancien contrat déchiré par M. de l'Éducation... C'est la goutte d'eau qui fait déborder sa colère. Il se révolte et rejoint les rangs des « mécréants » qui exigent que justice soit rendue à tous ceux qui travaillent et qui sont exploités par tous les sires abusant de leurs privilèges de chefs d'entreprises.

Passant arrête-toi en lisant cela car ce n'est pas un beau fabliau que je te dis... Cette histoire, c'est la vérité. L'éco-

le Jeanne-d'Arc-Notre-Dame est celle de La Flèche (Sarthe). Et le professeur Bruno y travaillait en 1983-1984. Il a bien été jeté dehors comme un malpropre par le directeur M. S., et par un certain G., responsable diocésain de l'enseignement catholique du Mans ; alors que ces deux tristes sires n'avaient pas le droit de le « licencier » car seul le ministre de l'Éducation nationale possède ce pouvoir puisque c'est lui qui payait Bruno. Et le ministre n'avait rien à reprocher à Bruno !

L'affaire est aujourd'hui devant les Prud'hommes de la Sarthe, demain elle sera portée devant d'autres juridictions... Car, il est juste que tous ceux qui sont responsables des préjudices subis par le professeur Bruno soient condamnés à payer. Mais interroge-toi passant ! Il était une fois un professeur dans une école libre... Quelle liberté ? hormis celle de bafouer la loi... Car les autres n'y ont pas droit de cité !

Jean-Louis Destable

DERRIÈRE LES « Y A QU'A » DE CHEVÈNEMENT

La presse de droite applaudit !

Reculade donc ! La presse de droite ne s'y est pas trompée d'ailleurs, elle qui applaudit Chevènement. Ne citons que le *Quotidien de Paris*, puis le *Parisien libéré*. Le *Quotidien de Paris* : « Bravo, Chevènement ! », « On attendait cette réaction à la honteuse détérioration que subit depuis plus de quinze ans l'enseignement élémentaire français. (...) Cette réaction, là voilà ! Bravo, Chevènement. » Et le *Parisien libéré*, lui : « $1 + 1 = 2$, enfin ! », « Apprendre aux enfants à lire, écrire et compter : ce b a ba de l'enseignement, trop oublié depuis quelques décennies, devait revenir à l'honneur. Le ministre l'a annoncé. C'est le retour au bon sens, enfin ! »

On le voit, il s'agit de la part des socialistes d'une véritable capitulation sur le terrain pédagogique ; la

culpabilisation qui s'abat sur les enseignants. Lui aussi hurle avec les loups. Lorsque, en effet, il se croit obligé de préciser que : « L'apprentissage de l'expression, de la lecture et de la langue écrite devront figurer parmi les premières préoccupations des instituteurs et institutrices », on voit mal de quelles aides vont être ces incantations pour des enseignants confrontés chaque jour à des difficultés plus grandes et on se demande bien ce que ces derniers pouvaient faire dans leur classe avant d'être si magistralement éclairés par Chevènement.

Mais celui-ci va plus loin, il insiste : « La compétence des maîtres est la première condition de l'acquisition de connaissance des élèves ». Comme rien n'est fait pour que l'école soit davantage au service des élèves en difficultés (rappelons les 800 postes d'instituteurs supprimés à la prochaine rentrée), on comprend aisément qui sont les bouc-émissaires que l'on va jeter en pâture à l'opinion publique. Chevènement conservera, lui, les mains propres.

Sélection, sélection !

Aujourd'hui, 2,5% des enfants de cadres supérieurs et professions libérales, 29% de salariés agricoles et 23% d'enfants d'ouvriers spécialisés redoublent le cours préparatoire. Notons-le, ce redoublement est bien souvent déterminant pour toute la scolarité à venir.

La sélection sociale est nette donc. Par ses mesures, Chevènement va l'accroître encore. Pour justification, il joue de son « élitisme républicain » : « L'école apprend à l'enfant que la République n'a pas pour principe l'hérédité, la richesse ou le hasard, mais l'égalité des chances et le mérite ». Bref, le tri scolaire devient naturel puisqu'il est basé sur les aptitudes individuelles de chacun et ses mérites. C'est la sélection sociale qui se trouve légitimée et, là encore, ce n'est pas peu grave !

Tout ce qui est passif, frileux et conservateur se trouve conforté ; en revanche, les enseignants qui essayaient, avec les pires difficultés, de chercher, d'innover risquent, eux, d'être découragés et écartés.

Dans le même temps, la décentralisation va remettre aux notables locaux et au patronat de considérables pouvoirs d'intervention ; l'austérité budgétaire aussi va aggraver la pénurie des moyens. Bref, tout semble se conjuguer pour que le recul des idées sur l'enseignement soit considérable. On risque de revenir des décennies en arrière quand l'école sombrerait sous la grisaille et que la recherche pédagogique ne concernait que quelques mouvements isolés et marginaux.

Comment vont réagir parents d'élèves et enseignants ? Déjà bien des réactions de repli sur soi, de renoncement apparaissent... Une chose est sûre : nous, militants anarchistes, avons un rôle important à jouer. F. Ferrer, S. Faure, P. Robin, etc., célèbres pédagogues, se réclamaient du mouvement libertaire. Laisserons-nous notre temps tout oublier de leurs enseignements ?

J.-M. Bavard

CHEVÈNEMENT a donc présenté au Conseil des ministres du 13 février sa réforme des programmes de l'école primaire ; présentation venant compléter les circulaires préparant la rentrée 85 parues il y a peu. A vrai dire, ces textes contiennent bien peu de choses ; ils tiennent bien plus du « ya-qu'à » que de la réflexion sérieuse. Pourtant l'on devine les projets de notre ministre en lisant... entre les lignes. Alors vraiment, ce n'est pas triste !

L'école de « grand-papa »

Première évidence : par ce retour en force de Jules Ferry, Chevènement caresse l'opinion publique « dans le sens du poil », il capitule devant les idées toutes faites, préconçues, souvent réactionnaires qui ont cours actuellement. « Discipline, mérite, élitisme... », voilà des « valeurs » qui reviennent comme des leitmotivs dans les discours de Chevènement. Celui-ci a même regretté que l'on « ait supprimé le tableau d'honneur et les distributions de prix » !

La réapparition de l'instruction civique relève de la même reculade. Sous son aspect « socialisation », c'est-à-dire « apprendre et mettre en pratique les règles de la vie en société », elle était restée bien présente à l'école. En revanche, la volonté de former des citoyens (des « bons », bien sûr !) est plus nouvelle. Signalons que le ministère de l'Éducation nationale avait négocié avec les organisations syndicales un projet d'éducation aux droits de l'homme ; les discussions aboutirent même, mais ne débouchèrent pas sur une parution officielle. L'instruction civique a sans aucun doute pris la place. Le choix est clair.

La pédagogie d'éveil

De plus, même si Chevènement tente de brouiller les pistes par une pirouette, en déclarant que « le premier objectif de l'école est l'éveil de l'enfant », la pédagogie d'éveil n'en reste pas moins écartée !

La priorité est bien désormais l'« acquisition de connaissances élémentaires présentées dans l'ordre, pour chaque discipline, et de façon systématique ». Bref, la pratique de l'entonnoir est de nouveau expressément conseillée. Désormais, l'on s'attachera davantage à l'acquisition de connaissances, pour tous identiques, qu'aux enfants eux-mêmes. Cela si l'on sait que bon nombre d'enfants n'acquiesceront jamais ces connaissances puisque rien n'est prévu pour ceux que l'on dit « en échec scolaire », mais qui sont en fait les enfants des milieux sociaux les plus étrangers aux langages et préoccupations de l'école.

Une pédagogie d'éveil tente, elle, de placer l'enfant dans un milieu riche et vivant afin de susciter chez lui la curiosité d'apprendre. Bien sûr, les tentatives ont été nombreuses mais bien peu couronnées de succès. Il est pourtant facile aujourd'hui de condamner cette pédagogie alors qu'aucun moyen n'a jamais été accordé aux enseignants pour se rencontrer, confronter les différentes expériences, pour se former aussi... Bref, permettre à ces méthodes de s'épanouir. On affirme aujourd'hui que cela ne tenait pas debout, quand pendant des années, on s'est évertué à savonner la planche.



Le 20 juillet 1984 : Savary s'en va, Chevènement arrive.

seconde après la capitulation laïque, et elle n'est pas moins grave !

Cela pour une basse opération politicienne, électorale même, et de plus à court terme car ne nous leurrions pas, il ne sera de toute façon guère possible de plaquer les « rétro-solutions » de notre ministre sur les enfants de 1895 ; ou bien on n'a pas fini de voir s'aggraver les problèmes qui se posent à notre système scolaire !

Ajoutons également que Chevènement renforce là, davantage encore, la campagne de dénigrement et de

NICARAGUA : UNE GUERRE INTERMINABLE

PRIS en tenaille entre le Costa-Rica et le Honduras, le Nicaragua est harcelé, depuis plusieurs années, par les organisations contre-révolutionnaires. Pour l'année 1984, ces dernières ont causé la mort de plus de 1 600 personnes (dont 600 civils). Cette guerre larvée a franchi un nouveau pas depuis l'intervention du président Reagan pour financer, de nouveau, officiellement leurs activités. L'année précédente, les crédits avaient été bloqués par le Congrès. C'est pour cela qu'en ce début 1985 Reagan réclamait la somme de 14 millions de dollars aux contribuables américains.

Alors que, depuis des mois, l'argumentation officielle du soutien au anti-sandinistes se bornait à empêcher les livraisons d'armes nicaraguayennes aux rebelles salvadoriens du F.M.L.N.-F.D.R., Reagan a redéfini leur objectif. Il s'agit, comme on pouvait le deviner, d'en finir au plus vite avec les sandinistes. Préparation d'un nouveau livre blanc pour dénoncer l'avancée communiste dans la région, conférence de presse, etc., rien n'est laissé au hasard pour faire comprendre à la population américaine et au Congrès qu'il est du devoir des Etats-Unis de financer la contre-révolution. Fidèle à ses conceptions, le président qualifia récemment le régime de Managua de « communiste et totalitaire ». Il n'hésita pas un instant à ajouter que les « combattants de la liberté » (entendez « contras ») avaient pris part au renversement de Somoza ! Affirmation naturellement fautive, puisque les rares révolutionnaires ayant repris le maquis, tel Eden Pasto-

ra, se retrouvent exclus de l'U.N.I.R. (1), seule bénéficiaire de l'aide à venir. Les Etats-Unis ont fait tout leur possible afin d'unifier les « contras », mais sur le terrain cette alliance se fait tant bien que mal. Les rivalités personnelles et les divergences politiques sont très importantes.

Le Honduras, partenaire privilégié des Etats-Unis a lui-même accusé les contre-révolutionnaires d'être responsables de massacres de civils. L'oncle Sam accentue ses pressions sur le Nicaragua. Si une intervention directe n'est pas à écarter, la stratégie américaine compte beaucoup sur les « contras » pour régler ses comptes avec le régime de Managua. Depuis 1981, les sabotages ont coûté plus de 750 millions de dollars au pays ; et face à l'agression, 40% du budget national nicaraguayen seront dépensés pour la défense. La Maison Blanche exige au minimum une réduction de l'arsenal militaire, le départ des conseillers cubains et soviétiques, l'arrêt de l'aide aux insurgés salvadoriens et une démocratisation, c'est-à-dire un partage du pouvoir qui remettrait le pays sous influence américaine. En rompant les pourparlers de Manzanillo (2) ; en refusant de reconnaître

les décisions de la Cour de La Haya (suite à la plainte du Nicaragua quant au minage de ses ports), les Etats-Unis délaissent peu à peu la voie diplomatique pour privilégier la solution militaire.

Les Etats-Unis harcèlent, sans répit, la révolution sandiniste. Ils ne sont pas prêts d'oublier l'affront que lui a fait ce petit peuple d'Amérique centrale. Et si l'on peut adresser de nombreux reproches au F.S.L.N., une chose est sûre : les Etats-Unis n'ont rien à faire dans cette région !

Jean-Claude Gr. Kropotkine

(1) En juillet 1984, l'ARDE (Alliance révolutionnaire démocratique) et la F.D.N. (Force démocratique nicaraguayenne) ont fusionné pour créer l'U.N.I.R. (Unité nicaraguayenne de réconciliation) inféodée à Washington et avec les conseils de la C.I.A.

Pastora, reprochant à la F.D.N. d'être militairement dirigée par d'anciens gardes somozistes et d'utiliser les mêmes méthodes que la Guardia Nacional, a refusé cette fusion ainsi que B. Rivera, dirigeant du Misurasata (organisation la plus représentative des indiens Miskitos) et deux autres organisations : le Front de solidarité démocrate-chrétien et Solidarité des travailleurs chrétiens.

(2) Commencés en juin 1984, ces pourparlers avaient pour but de trouver une solution pacifique aux litiges opposant Managua à Washington.



NOUVELLE-CALÉDONIE L'ÉQUILIBRE POLITIQUE

La droite ? Toujours plus à droite

Il y a plus d'un mois, la séance a dû être suspendue à l'Assemblée nationale, devant l'indignation des députés de l'opposition contre la présence de J.-M. Djibaou dans le public. Les raisons invoquées alors étaient que les institutions de la République ne pouvaient pas accueillir un individu agissant dans l'illégalité et contre les principes de « nos lois démocratiques ».

Aujourd'hui, toutes les pendules sont remises à l'heure. Car, si pour Mitterrand le socialisme est une grande marmite dans laquelle n'importe quel ingrédient peut cuire ; la République serait, pour l'opposition, un gigantesque panier dans lequel seuls les œufs pourris peuvent prendre place. Sinon, comment expliquer les diverses provocations opérées, dans le plus grand mépris de ces mêmes « lois démocratiques », par les « défenseurs de la République » (1) sur le territoire de Kanaky ?

Est-il également nécessaire de signaler qu'à Nouméa, lors

de la manifestation qui a suivi la mort d'Yves Tual (2), les républicains de Calédonie ont fait preuve du plus grand respect des installations publiques en saccageant et en incendiant des locaux et des voitures.

Ce bref rappel éclaire d'un jour nouveau les raisons qui poussent l'opposition à préférer la présence du totalitarisme, incarné par le Front national, au sein des institutions démocratiques, à celle d'un homme représentant un mouvement en lutte pour l'indépendance et qui a fait 20 000 km pour ouvrir le dialogue.

Congrès du F.L.N.K.S. une stratégie pour demain

Alors que Nidoish Naisseline, représentant du L.K.S. était venu faire sa cuisine en France, en demandant que les cordons bleus de la politique française ne jettent pas d'huile sur le feu qui fait déjà bouillir la marmite calédonienne (3), le F.L.N.K.S. tenait son congrès à Canala. Comme nous le disions dans le M.L. n° 551 du

29 novembre 1984, « la stratégie adoptée par le F.L.N.K.S. est comparable à celle du V.A.P. (Vanuaaku Party) qui était le principal mouvement indépendantiste dans les anciennes Nouvelles-Hébrides. »

Il n'y a donc rien de nouveau, les orientations prises au dernier congrès du F.L.N.K.S. sont conformes à celles qui avaient été définies dès le 18 novembre 1984 :

- mise en place d'un circuit administratif parallèle ;
- organisation d'un système d'auto-défense garantissant la sécurité de ses dirigeants et des tribus ;
- actions de déstabilisation de l'économie coloniale ;
- élaboration de circuits commerciaux parallèles. Par ces mesures, le F.L.N.K.S. entend préconiser l'autosuffisance du peuple kanak face aux pressions colonialistes.

Vers l'unification du mouvement

Depuis quelques semaines, le mouvement indépendantiste est entré dans une phase de réuni-

fication. Cette nouvelle situation pourrait annuler les dérapages tels que ceux de novembre 1984 (4), et rassembler ainsi l'audience la plus large possible comprenant les populations non-kanaks.

Tandis que la droite et l'extrême droite perdent de leur influence — l'exemple le plus manifeste en est le coup de force que Lafleur a été obligé de faire en bravant le couvre-feu pour gagner de la crédibilité chez les plus ultras. Même si l'approche de la date du référendum devant définir le nouveau statut territorial est sûrement le principal facteur de la réunification des forces indépendantistes, cette redéfinition du rapport des forces contrairement à ce que nous disions dans le *Monde libertaire* du 29 novembre — peut placer les indépendantistes, toutes ethnies confondues (condition impérative), dans une situation favorable suffisante jusqu'au référendum, ce qui pourrait donner une certaine viabilité à la stratégie de l'autosuffisance.

L'aboutissement de la campagne en faveur du boycott de

la rentrée scolaire (qui aura lieu en début mars) permettra d'évaluer la répartition des nouvelles forces politiques à travers son déroulement et son influence. Le succès de la campagne pour le boycott sera certainement déterminant pour l'avenir de ce territoire.

Gr. Kropotkine

(1) En référence à la manifestation de nuit organisée par le député J. Lafleur (R.P.C.R.) pour protester contre l'adoption par le Parlement d'une nouvelle prolongation du couvre-feu à partir de 22 h.

(2) La mort de Y. Tual a aussi permis l'élimination d'Eloi Machoro par le G.I.G.N.

(3) Lors de sa venue en France, le leader du L.K.S. a sollicité, de la part des dirigeants politiques de droite et de gauche, une attitude non politique en vue des futures élections en métropole afin de ne pas alourdir le climat politique en Calédonie.

(4) Cf. les lettres d'expulsion envoyées à des non-kanaks vivant en brousse et les conditions posées par le F.L.N.K.S. au non-kanak pour pouvoir séjourner en Kanaky après l'acquisition de l'indépendance, en particulier prendre la nationalité kanak excusivement (refus de la double nationalité). Quant aux autres cas, les cartes de séjour auraient été délivrées au cas par cas.

JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES

CETTE journée est depuis plusieurs années une occasion pour les femmes de se mobiliser et de raffermir les liens de solidarité entre les femmes de tous les pays. Un bref rappel de ce qu'est le 8 mars : c'est à ce jour de 1857 que les cousinettes de New York manifestèrent pour exiger l'égalité des salaires avec leurs collègues masculins et la journée de 10 heures (au lieu de 16). Clara Zetkin fera adopter par le congrès de Copenhague, en 1910, le 8 mars journée internationale des femmes (journée de propagande en faveur du vote des femmes).

Aujourd'hui encore, les revendications des femmes tournent autour du travail. En effet, Laurent Fabius et le ministre du Travail viennent de mettre au point trois mesures pour relancer le temps partiel. Après les T.U.C. pour les jeunes, les C.F.R. pour les licenciés économiques, on s'attaque au chômage des femmes. Il est bien connu que le temps partiel touche surtout les femmes (9 personnes sur 10 travaillant à temps partiel sont des travailleuses). Ce n'est pas innocent de vouloir développer ce domaine plutôt que de réduire le temps de travail.

On note plusieurs raisons à cette politique : le temps partiel absorbe le chômage des femmes (donc une diminution des demandeurs d'emploi), mais il implique aussi une baisse de salaire ; le statut des travailleurs à temps partiel est inférieur à celui des travail-

leurs à temps complet ; et d'autre part, il entraîne une déqualification du travail.

Nous devons dénoncer ce maintien de la femme dans une situation de dépendance économique et dans des emplois subalternes. Cette politique du chômage déguisé, nous ne la connaissons que trop, elle passe par la reconnaissance des salaires féminins comme complément salarial du ménage, par le partage des tâches hiérarchisant la place des travailleurs et travailleuses dans l'organisation du travail.

Ce que nous voulons, c'est une égalité des salaires et une réduction du temps de travail. A même travail, même salaire, même statut et égalité des droits pour les travailleurs à temps partiel et à temps complet. Ces revendications s'inscrivent, au même titre que celles des autres catégories de travailleurs, dans les luttes de la classe ouvrière. Il n'y aura pas de libération des travailleurs si on ne prend pas en compte les revendications de toutes les catégories de travailleurs.

L'émancipation de la femme passe par le refus de n'être considérée que comme reproductrice et passe également par la reconnaissance par la classe ouvrière de leurs revendications en tant que productrices. Le droit du travail des femmes, le droit d'être maître de son corps, c'est une même lutte et elle nous concerne tous.

Monique Gr. Kropotkine

AUSTRALIE : LES SYNDICATS ET L'ETAT JE T'AIME, MOI AUSSI...

Le Parti travailliste australien et les syndicats ont été, depuis le tournant de ce siècle, un véritable miroir aux alouettes pour les militants radicaux australiens.

Les militants radicaux australiens se sont illusionnés sur la possibilité d'œuvrer à une transformation de la société australienne par le truchement de leur participation au Parti travailliste et aux organisations syndicales. Ces mêmes militants ont passé d'innombrables années de leur vie à essayer de prendre le pouvoir dans ces organisations, et lorsqu'ils y sont parvenus, ils ont réalisé qu'ils étaient prisonniers du cadre même des organisations qu'ils avaient acquises.

Aujourd'hui, la plupart des militants anti-autoritaires ont compris que rien ne change si l'on se saisit du pouvoir parlementaire, malheureusement ils n'ont pas réalisé que les mêmes lois s'appliquent au syndicalisme. Les Travailleurs libertaires pour une société autogérée (The Libertarian Workers for a Self-managed Society) sont d'avis que le point de vue qui consiste à croire que les syndicats peuvent être utilisés comme des véhicules susceptibles d'apporter un changement radical de notre société relève de la plus pure illusion, laquelle pèse sur l'ensemble des militants libertaires en Australie actuellement.

Les origines du syndicalisme australien

Le syndicalisme prit racine en Australie aux alentours de 1850, tout d'abord parmi les travailleurs urbains qualifiés et ultérieurement parmi les travailleurs manuels non qualifiés, les travailleurs agricoles et finalement parmi les « cols blancs ». A aucun moment, ces syndicats de la première heure ne luttèrent en vue d'une transformation de la société. Ils s'attachaient exclusivement à obtenir une amélioration des conditions de travail et des salaires pour leurs membres, en utilisant des tactiques industrielles.

La dépression économique des années 1890, ainsi que les revers subis par les grévistes, changèrent radicalement l'importance accordée aux stratégies industrielles. La plupart des organisations syndicales rallièrent leurs forces au service du Parti travailliste qui émergeait dans les différents Etats. En ce qui concerne les gains électoraux, cette entrée des syndicats dans la politique électorale donna des résultats presque immédiats. La tactique de la balance des pouvoirs pour gagner le gouvernement de façon légale devint le principal cheval de bataille du Parti travailliste. En 1915, le Parti travailliste était au pouvoir au niveau fédéral ainsi que dans cinq Etats sur six.

L'arrivée au pouvoir du Parti travailliste n'apporta aucun changement notable pour les travailleurs qu'ils soient syndiqués ou non. Cette absence d'amélioration du sort des travailleurs confirma la futilité de l'action politique orthodoxe à de nombreux syndicalistes.

Les I.W.W.

Les Industrial Workers of the World (I.W.W.), les Travailleurs industriels du monde) apparurent en 1907 en Australie, et pendant les 10 ou 15 années qui suivirent leur création, leur influence grandit au sein du paysage syndical. Pour la première fois depuis le début du mouvement syndical, une organisation de travailleurs qui défiait la nature et l'essence même de la société était présente parmi les travailleurs australiens. L'I.W.W. était une organisation syndicale qui gommait les barrières des métiers et qui,

au-delà des revendications « beefsteak », avait pour finalité de transformer la société. « Il n'y a qu'un seul syndicat, celui qui ne forme qu'une seule classe. Là, il y a une place pour tous les travailleurs, nul n'est étranger sauf l'exploiteur. L'abolition du salariat est inévitable. Aussi, travailleurs, hommes et femmes, organisez-vous aujourd'hui dans le syndicat unique, l'I.W.W. »

L'essence même de l'I.W.W. le mit en conflit direct avec l'Etat. Il se trouva isolé de l'ensemble du mouvement syndical aussi bien que du Parti travailliste. L'Etat réussit à l'anéantir dès le début des années 1920.

Le règne du syndicalisme réformiste

Depuis le début des années 1920, il n'existe plus en Australie de mouvement syndical révolutionnaire. Les syndicats, qu'ils soient sous le contrôle du Parti communiste ou du Conseil civique national, se sont occupés unique-

ment aux affaires du syndicat (cette catégorie constitue la majorité des membres du syndicat).

Les officiels sont élus par les membres de base et, au cours des années, nous avons vu des batailles monumentales entre le Parti communiste et le Conseil civique national en vue de contrôler les divers syndicats. Les permanents officiels tendent à avoir un pouvoir sur la plupart des activités syndicales car ils ont ainsi le contrôle des finances du syndicat.

On nous a déclaré maintes fois qu'il est aisé de critiquer les officiels du syndicat, et que nous devrions nous souvenir qu'un syndicat n'est pas fait que d'officiels. On nous dit encore qu'il existe des activistes de base et des « shop stewards » qui font un excellent travail afin que les syndicats restent honnêtes. Eh bien mettons quelques faits en perspective : les « shop stewards » (délégués syndicaux) sont relativement nombreux et inactifs dans la majorité des syndicats.

Le rôle du délégué syndical est le suivant : recruter les membres ; ramasser

enregistrés et que ceux-ci leur « volent » leurs membres. Car l'enregistrement signifie que le syndicat est protégé contre l'émergence de nouveaux syndicats concurrents.

L'enregistrement et la participation au système d'arbitrage sont les méthodes par lesquelles l'Etat a en main un contrôle efficace sur les syndicats. L'avantage en est que les syndicats sont reconus par l'Etat, et aussi longtemps qu'ils suivent les règles de la commission d'arbitrage, ils ont l'assurance d'un futur stable et sans danger.

Sans l'aide des syndicats, le capitalisme ne pourrait pas fonctionner en Australie. Le rôle principal du syndicat est de contrôler les membres de base en canalisant leur activité dans des limites acceptables pour le patronat, sans jamais remettre en question le pouvoir de celui-ci. Les syndicats, l'Etat et le Capital se vautrent dans la même auge.

La grève sauvage

La grève sauvage est une expression de frustration envers l'action officielle du syndicat ; cette forme de lutte d'action directe est redoutée tant par les directions syndicales que par le patronat et le gouvernement. Le capitalisme trouve ces grèves dangereuses car les règles du jeu de la lutte sont changées. Les canaux formels que l'Etat a établis n'ont plus de raison d'être. Par la grève sauvage, les travailleurs apprennent à s'auto-organiser en dehors des bureaucrates syndicaux, et deviennent par là même les acteurs de la lutte et ne sont plus relégués au rôle de simples spectateurs. Une succession de grèves sauvages au travers d'un pays pourrait être l'amorce d'une révolution sociale.

Faisons-nous le jeu des forces réactionnaires en critiquant les syndicats ? Selon nous, les syndicats et le Parti travailliste sont des freins pour un changement radical en Australie, dans la mesure où ils se présentent comme une alternative possible aux yeux de la majorité des gens. Nous nous devons par conséquent de démonter l'idée selon laquelle ceux-ci sont des instruments potentiellement révolutionnaire et reléguer cette pseudo-alternative au musée des antiquités.

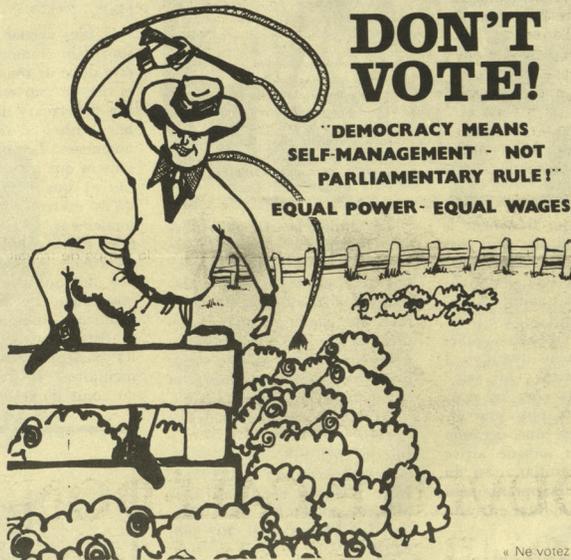
Une stratégie anarchiste

Des organisations syndicales devraient être formées sur les lieux de travail, que ce soit au niveau des bureaux ou de l'usine. Ces organisations doivent éliminer toute tentation corporatiste en étant ouvertes à tous les travailleurs.

Outre l'obtention de meilleures conditions de travail, celles-ci doivent se fixer des objectifs de plus grande envergure. Il est vain selon nous d'avoir une place confortable dans la hiérarchie syndicale des syndicats réformistes, car cela se traduit inévitablement par une dépendance, et on se transforme rapidement en bureaucrate syndical, vu qu'il est impossible d'apporter quelques modifications au sein de ces syndicats réformistes, dans la mesure où l'on se heurte fatalement aux structures syndicales en place.

Nous ne demandons pas aux militants de déchirer leurs cartes de syndiqués, nous leur demandons de s'organiser sur leur lieu de travail afin de réunir sous une même bannière ceux et celles qui souhaitent un changement de société. Dans cet esprit, les Travailleurs libertaires pour une société autogérée mènent actuellement campagne en direction des militants de base.

Libertarian Workers



« Ne votez pas »

ment à grossir leurs rangs et à obtenir des améliorations des conditions de travail. Ces syndicats ont été strictement orientés par métiers, et on arrive à la situation absurde d'avoir dans une même entreprise plusieurs syndicats qui passent davantage de temps à se combattre qu'à lutter en vue d'un partage satisfaisant des marchandises produites par la société.

Les syndicats s'intéressent aux différences salariales (tout en les maintenant plutôt qu'en les nivelant), aux conditions de travail et, occasionnellement, d'affaires qui affectent la communauté en général (voir l'arrêt national de la sécurité sociale en 1975). Ils n'ont jamais eu pour vocation d'être des instruments de défi à l'Etat. Le sentiment dominant parmi les syndicats fut « nous voulons une part plus grande du gâteau » et non pas « nous voulons la boulangerie ! ».

Qui dirige les syndicats ?

Les syndicats australiens sont structurés en trois niveaux :

- les officiels : c'est-à-dire les individus qui détiennent dans les syndicats des postes établis ;
- les activistes, qui montrent un intérêt dans les activités quotidiennes du syndicat ;
- les membres de base : ces individus se font remarquer par leur absence d'inté-

les cotisations, distribuer le journal du syndicat ; jouer à l'occasion un rôle de conciliateur entre les employés. Le « shop steward » est une espèce en voie de disparition en Australie ; la collecte des cotisations du syndicat par le patron a éliminé les délégués dans la plupart des syndicats. La disparition et l'inactivité relative des délégués ont accru le pouvoir des « officiels » aux dépens des membres de base.

Le système d'arbitrage

La majorité des organisations syndicales dépendent dans une large mesure et quelque fois complètement du système d'arbitrage pour soutenir les besoins de leurs membres. Le système d'arbitrage est utilisé dans ce pays pour contrôler chaque syndicat.

Le syndicat des pilotes de ligne fut le seul qui fonctionna avec succès en dehors de l'arbitrage, mais l'Etat ne pouvait tolérer cet affront à son autorité et ce système d'arbitrage fut amendé en 1967, de sorte que les pilotes furent intégrés dans l'éventail de l'arbitrage bien qu'ils restèrent non enregistrés.

Bien que beaucoup d'officiels syndicalistes parlent d'effectuer leur travail en dehors du système de l'arbitrage, peu d'entre eux — si toutefois, il y en a — ont fait ce pas, étant donné qu'ils craignent qu'en travaillant en dehors du système, d'autres syndicats puissent être

LES ANARCHISTES FACE AUX ÉLECTIONS

ELECTION. Action de choisir, d'élire quelqu'un par voie de suffrage. L'élection d'un député ; les élections municipales ; les élections sénatoriales, etc.

Si la bêtise et la passion qui président aux diverses élections n'étaient pas des facteurs d'asservissement et de domination sociale, il nous faudrait rire de ces transports collectifs qui, à dates déterminées, soulèvent les foules. D'apparence, pour l'homme qui regarde, une élection peut sembler un vaudeville de premier ordre, monté par un metteur en scène plein de génie ; mais pour celui qui raisonne, qui ne s'arrête pas à la surface des choses, mais qui veut les pénétrer, c'est une terrible tragédie.

Les élections approchent. Et un vent de folie souffle au-dessus des hommes. Pendant quatre ans — si ce sont des élections législatives — la population est restée calme et tranquille ; pendant quatre ans, l'électeur jouissant de ses droits civiques et politiques s'est tenu à l'écart de tout ce qui se passait dans le pays ; il est resté sourd à tout les appels de ceux qui s'intéressent sincèrement à son sort ; mais les élections approchent, et tout à coup, comme mû par un ressort, il se souvient qu'il est le maître ; que rien ne se fait sans lui ; qu'il est le peuple souverain, qu'il fait des lois qu'il ignore, et sa valeur le gonfle d'orgueil. (...)

La place (de représentant) est bonne, car en dehors de la rétribution qui n'arrive certainement pas à payer les frais occasionnés par une élection, il y a les petits avantages cachés. N'est-ce pas un élu socialiste, du Conseil municipal de Paris, qui déclarait qu'un conseiller qui ne gagnait pas cent mille francs par an était un imbécile ? Que doit alors gagner un député ? La place étant bonne, on comprend que la bataille soit chaude.

L'électeur oubliant tout ce qu'il a souffert depuis des années, oubliant toutes les promesses qui lui furent faites précédemment et qui ne furent pas tenues — naturellement — se pâme devant l'éloquence de son candidat préféré. (...)

Avec la diffamation, la corruption est un des plus puissants facteurs de réussite, aussi ne se gêne-t-on pas pour en user en période électorale. La sincérité n'a pas d'importance et n'entre même pas en jeu, et moins l'on est sincère, plus on a de chance de triompher. Tous les moyens sont bons et les consciences s'achètent comme une vile marchandise.

Et cela est logique ; car qu'est-ce, en réalité, une élection, sinon une bataille que se livrent des colporteurs qui représentent des maisons différentes. L'idée, la doctrine ne sont que des paravents derrière lesquels se cachent des appétits, et le candidat n'est jamais qu'un homme de paille au service d'une entreprise commerciale, industrielle

ou financière. C'est cela que l'électeur ne veut pas admettre.

Arrive le jour du suffrage. Fier du rôle qu'il remplit, l'électeur va voter et attend dans la fièvre le résultat de son geste. Il est dans la même situation que le spectateur qui, n'ayant pas joué, attend sur un champ de course l'arrivée du gagnant. Que peut lui importer que ce soit l'un ou l'autre qui arrive le premier, que ce soit le rou-

veut, qui ignore les tractations auxquelles donnent lieu les élections. Mais même au point de vue logique, en supposant qu'une élection offre toutes les garanties d'honnêteté, le résultat en est ridicule en soi. De nombreux exemples ont déjà été cités, dénonçant l'erreur sur laquelle repose le principe même de ce genre d'opérations ; ajoutons-en un à la liste déjà longue.



ge ou le noir qui franchisse le poteau, puisqu'il ne peut pas gagner ? Mystère. L'électeur éprouve probablement des sensations que nous sommes incapables de ressentir ; il est peut-être pourvu d'un sens supplémentaire qui nous manque à nous, les profanes. Qui sait ? Bref, il attend, chez le marchand de vin le plus souvent, car l'élection est une occasion de beuverie, et lorsque arrive jusqu'à lui le résultat, c'est du délire et du désappointement selon que son candidat est vainqueur ou vaincu.

Il y a parfois match nul, alors la comédie recommence. Mais, dans les coulisses se prépare une mise en scène particulière, car la représentation ne peut avoir lieu que deux fois. Le scrutin de ballottage n'est qu'une question d'argent, et ceci est si brutal qu'il est inconcevable que l'électeur ne s'en aperçoive pas.

Supposons un candidat ayant obtenu au premier tour de scrutin un millier de voix, un second candidat 800 et un troisième 500. Le troisième candidat a peu de chance d'être élu au deuxième tour de scrutin. Mais s'il favorise le second, c'est-à-dire s'il engage ses électeurs à voter pour lui, voilà que le premier candidat arrive bon dernier. Et on assiste à des revirements symboliques.

Tel aspirant député qui, lors de la campagne, accusait son adversaire de tous les délits, de tous les crimes, de toutes les infamies, se rapproche de lui au second tour et lui découvre des qualités politiques que l'on n'aurait pas imaginé une quinzaine plus tôt. Et l'électeur gobé tout cela, il l'accepte, il ne dit rien, il vote.

A quoi bon insister sur l'amoralité ou l'immoralité d'une élection. Il n'y a que celui qui le

Le dimanche 12 décembre 1926, une élection partielle eut lieu dans le Nord ; il s'agissait de pourvoir au remplacement de trois députés. Quatre listes de candidats étaient en présence : la liste d'Union nationale républicaine, la liste socialiste ; la liste communiste et la liste des Républicains du Nord.

Or, voici les résultats de cette élection :

Inscrits : 516 148.
Suffrages exprimés : 431 683.
Liste d'Union républicaine : MM. Coquelle, 193 353 ; Carlier, 192 236 ; Coutel, 192 560.
ELUS.

Liste socialiste : MM. Inghels, 142 095 ; Salengro, 141 274 ; Delcour, 140 868.

Liste communiste : MM. Thorez, 65 803 ; Bonte, 65 779 ; Declercq, 65 547.

Liste des Républicains du Nord : MM. Desjardins, 30 548 ; Cellier, 30 274 ; Derenne, 30 333.

Or, si nous faisons une moyenne, nous constatons que les candidats élus ne représentent qu'une minorité. En effet, les candidats de la liste d'Union nationale républicaine ont obtenu une moyenne de 192 716 voix, alors que leurs adversaires réunissent un total de suffrage donnant une moyenne de 237 596 voix. Poussons plus loin et ne calculons que les voix obtenues par ceux qui se réclament de la classe ouvrière, et nous constatons que les suffrages exprimés nous donnent une moyenne de 207 121 voix ; et cependant, ce sont les 192 000 voix qui triomphent et les 207 000 qui sont battues. Oh ! logique électorale !

Nous ne voudrions pas accuser en vain de démagogues, les chefs de partis ouvriers qui entraînent à la foire électorale une foule de moutons. Mais tout de même, l'exemple que nous citons ci-dessus est symptomatique.

Si l'intérêt de la classe ouvrière était le seul sentiment qui anime les candidats, comment se fait-il que ceux du parti socialiste ne se soient pas effacés devant ceux du parti communiste ou réciproquement ? Si le parlementarisme n'est pas une comédie — et c'est ce qu'ils affirment — alors les uns et les autres ont favorisé le jeu de la réaction en laissant pénétrer dans l'enceinte législative des adversaires des classes travailleuses.

Des faits semblables à celui-ci sont légion et il serait facile de les multiplier. Mais à quoi bon, celui-ci suffit et suffira, pensons-nous, à tous ceux qui cherchent à s'instruire et à œuvrer utilement à la rénovation sociale. Les élections n'ont qu'un but : tromper la population et lui faire croire qu'elle est maîtresse de ses destinées, et la population se laisse prendre à cette glu.

Il faut avouer que le peuple souverain commence à ne plus être dupe de tous ces simulacres et que de jour en jour, le nombre d'électeurs diminue et que le nombre d'abstentionnistes augmente. Les partis politiques sentent que leur autorité s'affaiblit et que bientôt le pouvoir qu'ils exercent leur échappera totalement. C'est pourquoi certains partis d'extrême droite ou d'extrême gauche empruntent une tactique électorale tout à fait inattendue. De même que nous avons les militaristes antimilitaristes, nous avons également les parlementaristes antiparlementaires. Il n'est plus rare, au cours d'une campagne élec-

torale, d'entendre des orateurs, communistes ou fascistes, reconnaître qu'il n'y a rien à faire au Parlement, qui est un foyer de corruption. Mais ajoutent-ils, les élections sont pour nous une occasion de créer une agitation favorable au développement de nos idées et aussi un moyen de nous compter et de connaître les forces dont nous disposons.

Fort bien, et l'argument mérite qu'on s'y arrête. Proposons donc à nos parlementaristes antiparlementaristes de poursuivre leur action électorale, mais demandons-leur de n'accepter aucun mandat et de se refuser à siéger aux Folies-Bourbons. Ils refusent tout naturellement en objectant que les avantages pécuniaires dont bénéficient les députés permettent à ces derniers de faire une propagande active en faveur du parti qu'ils représentent. Lorsque l'on sait ce que coûte une élection et ce que rapporte un mandat de député — nous ne considérons, évidemment, que les rétributions avouées — on se rend bien vite compte que ce dernier argument est ridicule, car les sommes fantastiques engouffrées durant les périodes électorales permettraient d'entretenir un nombre de militants propagandistes bien supérieur à celui des députés élus par la classe ouvrière.

Une élection n'est donc qu'un trompe-l'œil, les anarchistes l'ont dit, ils le disent encore, ils le répéteront sans cesse. (...)

Extrait de l'Encyclopédie anarchiste

MINORITÉS ET MAJORITÉS

LES démocraties reconnaissent le droit des majorités à dicter la loi aux minorités, bien que la volonté de ces dernières soit, pour les problèmes quelque peu complexes, réellement vérifiable. Le fait d'avoir la majorité n'est nullement la preuve d'avoir raison. Loin de là, l'humanité a toujours été impulsée en avant par l'initiative et l'action d'individus et de minorités, tandis que la majorité est par nature lente, conservatrice, obéissant au plus fort, à ceux qui se trouvent dans des positions avantageuses précédemment acquises.

Mais si nous n'admettons en rien le droit des majorités à dominer les minorités, nous rejetons encore plus le droit des minorités à dominer les majorités. Il serait en effet tout aussi absurde de soutenir que quelqu'un a raison parce qu'il est en minorité. S'il existe à toutes les époques des minorités avancées et progressistes, il y a également des minorités arriérées et réactionnaires ; et s'il existe des hommes de génie qui devancent leur époque, il y en a aussi des fous, des imbéciles particulièrement inertes qui se laissent entraîner par le courant dans lequel ils se trouvent.

En outre le problème essentiel n'est pas d'avoir raison ou non : il s'agit avant tout de la question de la liberté pour tous, de la liberté pour chacun d'entre nous qui ne viole pas la liberté des autres.

Personne ne peut juger de façon certaine qui a raison ou non, qui est le plus près de la vérité, et quelle voie conduit le mieux au bonheur pour chacun et pour tous. La liberté constitue l'unique moyen pour arriver, à force d'expérience, à la vérité et au meilleur ; et il n'y a pas de liberté si la liberté de se tromper n'existe pas.

C'est pour cela que nous considérons comme nécessaire de parvenir à la cohabitation pacifique entre majorité et minorité par l'intermédiaire d'un libre accord, d'une mutuelle compréhension, de la reconnaissance intelligente des nécessités pratiques de la vie collective et de l'utilité des transactions que les circonstances rendent nécessaires.

E. Malatesta

« LE PAIN DE MISÈRE »

DE NATHAN WEINSTOCK

C'EST un fait, le mouvement ouvrier juif, celui d'hier comme celui d'aujourd'hui est mal connu. La mémoire, bien sûr ! Toujours et encore cette satanée mémoire. Cette absence de mémoire, plus exactement ! Mais peut-être aussi le désintérêt pour quelque chose qui, actuellement, ne représente presque rien et qui exhale des senteurs de soufre. Car un mouvement ouvrier juif, n'est-ce pas, ça titille l'ordinateur neurophile des intégristes de la révolution. Ça pose le problème du rapport entre les organisations de classe et le sentiment d'appartenance à une collectivité spécifique dominée par la religion et le culturel.

Quoi qu'il en soit, c'est vraiment dommage que le mouvement ouvrier juif soit si mal connu. Et ce livre en apporte la démonstration éclatante.

Dans le premier tome, l'auteur étudie le mouvement ouvrier juif dans l'empire russe jusqu'en 1914. Il nous dépeint

la vie des juifs dans les « zones de résidence » de l'empire. L'émergence d'un mouvement ouvrier. Son type d'organisation, avec en particulier le Bund. Son efficacité. Ses dé mêlés avec la bourgeoisie juive, les religieux juifs, les sociaux-démocrates polonais et russes. Et c'est passionnant ! On se régale à prendre connaissance du choc entre les bolcheviks, Lénine en tête, partisans d'une organisation centralisée, militarisée et négatrice de toute spécificité culturelle... et le Bund, partisan quant à lui d'une organisation dotée de structures « fédérales ». Car ce débat, après avoir pesé sur ce qu'est devenue la révolution russe, est toujours d'actualité.

Dans le second tome, Weinstock, étudie ensuite le mouvement ouvrier juif en Galicie, en Roumanie, en France, en Angleterre, en Hollande et en Grèce jusqu'en 1914. Et là encore, on découvre tout un tas de choses, dont l'importance in-

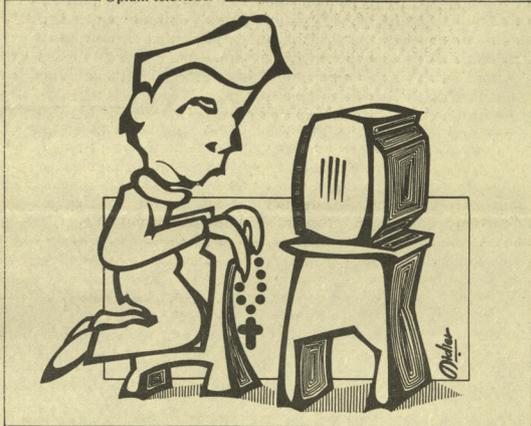
crovable de ce mouvement ouvrier dans la lutte des classes de ces pays et celle des idées anarchistes. C'est ainsi qu'à propos de l'Angleterre, dans le chapitre intitulé « l'hégémonie des anarchistes », on est surpris de voir à quel point nos idées ont eu de l'impact, par le biais notamment de ce grand bonhomme mal connu, lui aussi, qu'est Rudolf Rocker, sur la classe ouvrière juive et la classe ouvrière anglaise.

Bref, ces deux bouquins se devorent. Ils donnent envie d'en savoir plus (1). Espérons que les ouvrages qui suivront (de 1914 à 1945) seront de la même facture et que l'auteur qui ne cache pas ses « affinités » avec le marxisme continuera comme il l'a fait jusqu'à présent à laisser parler les faits.

J.-M. Raynaud

(1) « Le pain de misère », histoire du mouvement ouvrier juif en Europe jusqu'en 1914. Nathan Weinstock, éd. Maspéro. Tome 1 : 120 F, tome 2 : 80 F, en vente à la librairie du Monde libertaire.

Opium télévisuel



DU 1^{er} AU 30 MARS
ALAIN AURENCHÉ AU LUCERNAIRE
53, RUE NOTRE-DAME-DES-CHAMPS, PARIS 6^e
TOUS LES SOIRS A 21 h 30
REDUCTION POUR LES PORTEURS DE LA CARTE R.-L.

« BRAZIL »

DE TERRY GILLIAM

QUAND un des icônoclastes de « Monthly Python », Terry Gilliam, décide de tourner une version de « 1984 », du cher Orwell, ça donne « Brazil ». Un film drôle, sarcastique, caustique, sans espoir. Un ricanement face à l'horreur... la meilleure veine de l'humour « bête et méchant ».

Imaginez une cité aux rues vitrifiées, sans voitures, où évoluent une population de fonctionnaires sinistres poussant des caddies de supermarché. Les immeubles n'ont pas de fenêtres. De temps en temps, passe une patrouille de militaires aux casques chromés. Le cauchemar ! Ailleurs, c'est le contraste : des baraques lépreuses, des gosses en guenilles, la crasse et la misère... Nous sommes quelque part, au XX^e siècle. Dans un des innombrables bureaux du ministère du Recou-

pement des informations, une mouche tombe accidentellement dans un ordinateur. Une faute de frappe, et un misérable mais honnête citoyen devient un terroriste traqué par la Sécurité.

Dans cet univers kafkaïen, où chaque individu fait l'objet d'une surveillance implacable, les Terroristes sont les derniers résistants. Un petit fonctionnaire qui les croise par hasard le payera de sa tête. Pas de « happy end » dans « Brazil ». On rit beaucoup, on exorcise « 1984 » à coups de bras d'honneur, mais finalement Goliath écrasera David... Y'a pas de miracle ! En mêlant subtilement le tragique et la dérision, l'horreur et la rigolade, « Brazil » frappe plus fort que l'adaptation de « 1984 » sorti récemment. A voir absolument !

Gil

LA CULTURE EST DANS LA RUE
LA RÉPRESSION AUSSI !

Ceux qui chantent leur révolte dans la rue sont dangereux ! Le député-maire de La Baule (Loire-Atlantique), le sieur Olivier Guichard, pourrait faire sienne cette maxime, tant sa police excelle dans l'art de bâillonner ceux qui veulent s'exprimer dans les rues de sa ville.

Jean-Marc Le Bihan, chanteur ambulant, pourrait témoigner mieux que tout autre du chaleureux accueil qui est réservé dans cette immense station balnéaire aux saltimbanques et autres petits métiers de rues.

Nous sommes le 9 août 1984, vers 22 h, et Le Bihan propose son répertoire aux touristes et aux mouettes de La Baule. Comme il en a l'habitude, le chanteur interpelle le public sur des problèmes tels que la liberté, le racisme, etc., sans oublier d'assaisonner généreusement Le Pen et ses propos fascistes. Mais bien sûr, comme la cavalerie d'un mauvais western, les flics débarquent et, comme ils ne trouvent pas l'assaisonnement à leur goût, ils foncent dans le tas. Après un bien curieux contrôle d'identité au cours duquel le chanteur n'a pas le temps de montrer ses papiers, Jean-Marc se retrouve les menottes aux poignets. Il résiste, refuse de suivre les flics.

Un policier fait pression sur les menottes. Un poignet craque — ce qui lui vaudra une incapacité de travail de dix jours. Peu après, le chanteur se retrouve au commissariat où

les policiers le menacent et lui disent d'« arrêter de faire de la politique ». Il est finalement relâché à trois heures du matin.

Les flics, non contents d'avoir joué les sauveurs de l'ordre établi, portent plainte pour « tapage nocturne, rébellion et outrage à agents ». Jean-Marc décide alors de contre-attaquer et poursuit les policiers en justice pour « violences policières, atteinte à la liberté d'expression et aux droits de l'homme ». Depuis un comité de soutien



s'est constitué. Les chanteurs Jean-René Caussimon, Colette Magny, Marc Ogeret, Gilbert Lafaille, ainsi que le secrétaire général du Syndicat de la magistrature, J.-Paul Jean, en sont membres. L'affaire en est là aujourd'hui.

Bien au-delà de ce cas particulier, c'est toute une culture

populaire que le pouvoir cherche à faire disparaître. Car, si des gens tel que Le Bihan dérangent par ce qu'ils disent, c'est également par leur image de saltimbanques non sédentaires qu'ils inquiètent. La sédentarisation étant un des piliers de la logique étatique et de son corollaire d'inégalités économiques et sociales, le refus de l'enracinement dans un endroit déterminé et pour toujours est perçu, par les plus ardents défenseurs du système étatique comme un danger de premier ordre. Il faut d'ailleurs savoir qu'une loi de 1970 réglemente de manière restrictive l'exercice des activités ambulantes. Cette loi est renforcée dans de nombreuses villes, de droite comme de gauche, par des arrêtés municipaux qui interdisent certains périmètres aux saltimbanques et limitent leur stationnement à 15 minutes maximum.

Finalement dans la rue, on ne peut pas y faire grand chose. A part regarder les vitrines luxuriantes qui, la crise aidant, font baver de toute leur misère les chômeurs de plus en plus nombreux. Mais pour ce qui est d'y chanter, vous pouvez vous armer d'un bouclier et d'une massue, car d'ici peu les chiens féroces du pouvoir n'hésiteront pas à vous sauter dessus dès que vous aurez ouvert la bouche.

Denis
Gr. B. DurrutiPROGRAMMES
DE RADIO-LIBERTAIRE

• Jeudi 7 mars :

« De bouche à oracles » (14 h à 16 h) : Denis Wetterwald, petit-fils (très spirituel) de Bobby Lapointe.

« Si vis pacem » (18 h à 19 h) : émission de l'Union pacifiste de France, avec Christian Frigout et des informations sur les insoumis et les objecteurs.

(20 h à 22 h) : les essais nucléaires en Polynésie française, avec Y. Le Henaff.

• Vendredi 8 mars :

« En livre-vous » (13 h à 14 h) : une nouvelle émission sur la littérature. Aujourd'hui, à propos de Catherine Rihoit, pour *Kidnapping* et *Soleil*.« Théâtre » (14 h à 16 h) : Arrabal, émission publique au théâtre de L'Épicerie (12, rue du Renard, Paris 4^e).

« L'Invité quotidien » (20 h à 22 h) : l'Union rationaliste traitera du thème des médecines douces.

• Dimanche 10 mars :

« Emission anticléricale » (10 h à 12 h) : critique du judaïsme.

« Grand Angle » (18 h à 20 h) : *Le Pas*, un film sur les prostituées.

« Trisomie 21 » (20 h à 22 h 30) : Peaceville Tapes, label de cassettes anglais et anarchiste. Présentation du groupe anglais Political Asylum.

• Lundi 11 mars :

« A fleur de poésie » (10 h à 11 h) : une nouvelle émission, de la poésie à la liberté.

VENDREDI 15 MARS, A 21 H
LOUIS CAPART
A L'AUDITORIUM DU C.A.E.L.
PRIX DES PLACES : 40 F
30 F POUR LES PORTEURS DE LA CARTE R.-L.
RESERVATIONS ET RENSEIGNEMENTS : C.A.E.L.
RUE VILLA-DES-PRES, 93270 SEVRAN
TEL. : 383.50.17

Soutenez Le
Monde Libertaire

DE LA MINE

« C'EST à l'ensemble des travaux combinés en vue de l'extraction du charbon ou du minéral, aux chantiers souterrains où peine durement une catégorie particulièrement éprouvée du prolétariat que nous nous arrêterons plus longuement ici. Le charbon et les métaux jouent un tel rôle dans le développement précipité de l'industrie moderne et la prépondérance du capitalisme que la mine est pour nous d'un grand intérêt social. » Voilà ce que l'on peut trouver à la page 1584 de l'*Encyclopédie anarchiste* sous l'article « Mine ». Au XIX^e siècle, l'industrie minière était intimement liée à l'essor du capitalisme et celui-ci aujourd'hui n'en a plus besoin. Rentabilité oblige...

L'image du mineur, de son existence dangereuse, de ses

conditions de travail, en appelle à une vision du siècle dernier entachant notre ère de l'informatique. Choisit-on toujours son travail, c'est-à-dire le lieu de son exploitation ? Cette question prend un sens particulier avec les mineurs. Le monde de la mine a ses héros, de Benoît Broutchoux aux mineurs américains, ou comme ceux d'Asturie ou de Pologne. Les traditions ouvrières de lutte sont profondément ancrées chez les « gueules noires » et c'est aussi cela que le capitalisme voudrait voir disparaître. Pourtant la productivité et ses « exemples phares » a eu aussi des échos dans les charbonnages. Le mineur légendaire américain John Henri dont la ballade est encore chantée, tout comme le Russe Stakhanov étaient pour le capitalisme privé comme pour celui d'Etat ce qu'il fallait faire : produire, encore et plus !

L'extrême dureté des conflits de par le monde montre la détermination des mineurs de ne pas se laisser brader par l'évolution du capitalisme. Les mutations technologiques sont là, mais les traditions ouvrières de lutte aussi.

F.B.



PERDRE SA VIE A LA GAGNER

VINGT-DEUX « gueules noires » ont été victimes, mardi 26 février, d'un « coup de grisou ». Je dirai plutôt d'un accident du travail. Et des accidents du travail, il y en a tous les jours, des mortels, mais en général individuellement, dans ce cas, ça n'intéresse personne, la presse ne s'émeut pas.

Donc 22 tués et 103 blessés dans le « coup de grisou » du puits Simon, à Forbach, par 1 050 mètres de fond. Il faut savoir que la moyenne annuelle, dans le monde, des accidents mortels dans les mines dépasse largement 600 victimes, soit plus de deux par jour.

Déjà en 1976, 16 mineurs sont morts dans des conditions similaires ; les organisations syndicales C.G.T., C.F.D.T se portèrent partie civile, une enquête fut ouverte, elle n'aboutira jamais. En 1985, rebelote, la traditionnelle enquête est ouverte, mais personne aujourd'hui n'y croit. Les syndicats constatent seulement qu'il y avait uniquement sept masques à oxygène pour vingt mineurs, que le fond de la veine 18 n'était pas équipé de grisoumètres, que les capteurs de grisou n'étaient pas installés.



Il sera facile d'accuser la fatalité, les légendes de la mine de fond, quand la direction lance froidement aux délégués syndicaux, lors d'une réunion C.H.S.-C.T. qu'il n'y aura pas de détecteurs électroniques parce que le règlement des Houillères ne l'oblige pas à les installer.

Fermera-t-on pour autant cette veine meurtrière ? Certainement pas ! Le puits Simon est prometteur, un des plus productifs et mécanisables. L'exploitation y est très rentable et la seule décision adoptée a été celle d'une vaste restructuration qui se soldera en 1988 par la suppression de 30 000 emplois. Le danger n'étant pas un critère économique, il va de soi que les extractions dans le puits Simon continueront de plus belle, car on n'a jamais fermé une exploitation sous prétexte qu'il y avait eu un accident (foi de capitaliste lorrain).

Une petite note sympathique pour finir cet article... Les « gueules noires » britanniques en grève depuis 11 mois ont créé un fonds de secours en « reconnaissance de l'aide généreuse des mineurs français à leurs camarades britanniques en grève ».

Max
Gr. A. Masetti



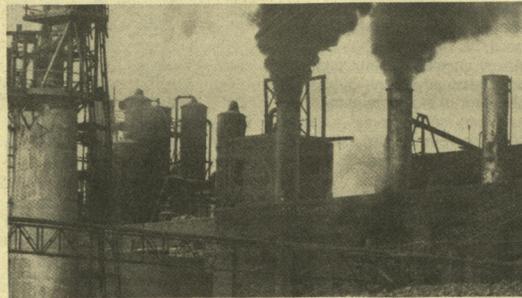
GRÈVE DES MINEURS BRITANNIQUES SUITE OU FIN ?

Le premier anniversaire de la grève des mineurs, le 6 mars 1985, risque d'être bien maussade. Il y a un an, le puits de Cortonwood, dans le Yorkshire, en réaction au nouveau Plan charbon annoncé par McGregor allait amener le mouvement ouvrier britannique dans la plus longue grève de son histoire, pourtant chargée d'événements. Tout laisse croire que les obstacles placés devant les grévistes vont avoir raison de leur détermination.

Le *Monde libertaire*, dans ses derniers numéros, faisait état des tentatives désespérées de Norman Willis pour aboutir à la reprise de nouvelles négociations. Le secrétaire général du Trade Union Congress (T.U.C.) était bien le seul à croire en la réussite des démarches qu'il entreprenait auprès des charbonnages britanniques comme auprès du cabinet ministériel du 10, Downing Street. Mis à part les éternels floués, il semblait évident à beaucoup que les conditions mises en avant par les charbonnages seraient inacceptables. Elles le furent ! Le coupable tout désigné fut Scargill, à qui la direction du T.U.C. a reproché son « entêtement » et son « sectarisme ».

Les propositions du National Coal Board (N.C.B., direction des charbonnages) adressées

au comité exécutif du National Union of Mineworkers (N.U.M.) furent soumises à discussion et les quelques amendements préparés sont passés au rang de vœux pieux, tant il est vrai qu'ils revenaient sur cette pierre d'achoppement qu'est la fermeture de puits jugés non rentables. Les propositions donc, présentées comme un ultimatum, insistaient sur le rôle indiscutable des di-



rections locales en matière de gestion et leur attribuaient en dernier lieu la responsabilité de décider si oui ou non tel puits jugé non rentable pourrait être fermé.

L'accord signé entre le N.C.B. et le N.A.C.O.D.S. (syndicat des contremaitres) en octobre dernier prévoyait une procédure modifiée dans l'examen

et les prises de décisions quant aux cas de puits considérés comme « non économiques ». Jusqu'ici pas de problèmes. Le N.U.M. proposait et propose toujours aux charbonnages l'acceptation bilatérale de cette « revised colliery review procedure » comme base d'entente pour un règlement du conflit. C'est là le sens de ses amendements.

Refus catégorique de McGregor. Pourquoi, direz-vous, puisque le N.C.B. a lui-même signé cet accord ? La raison en est que les puits menacés de fermeture immédiate comme ceux qui vont les suivre à la trappe très bientôt seront sous le coup de l'ancienne procédure en attendant la mise en place de la nouvelle. Le comité exécutif du « National

souhaite soumettre tous les cas, c'est un moindre mal, à la procédure remodifiée qui, prévoyant la consultation de commissions d'experts, donne une toute autre chance aux houillères menacées de mort.

C'est la lutte finale

Quoi qu'il en soit, le refus bien manifeste dorénavant du N.C.B. de régler cette lutte de façon négociée ajoute de l'eau à notre moulin. La fermeture des puits n'est qu'un prétexte sordide pour lamener toute opposition à une politique dite de « capitalisme sauvage ». L'obstruction de la direction des charbonnages, alimentée par les directives gouvernementales, ne vise qu'à conduire le mouvement des mineurs dans une impasse. C'est l'alternative à laquelle sont soumis les grévistes : vivre ou mourir debout !

Il y a une quinzaine, la presse fit état de propositions de la région des Galles du Sud, bastion solide s'il en est de la grève. L'option qui était la sienne fut écartée. Momentanément semble-t-il, car elle est reprise maintenant que tout le monde s'accorde à dire que le conflit agonise tout doucement. Elle vise à reprendre le travail, sans signer d'accord avec le N.C.B., de la manière la plus unitaire

qui soit et de poursuivre la lutte au coup par coup, saucissonnant, pourrait-on dire, le combat au gré des menaces de fermetures.

Cette fin de semaine a vu les réunions de plusieurs régions (Northumberland, South Wales, Lancashire, Durham, Ecosse) au niveau de leurs conseils et comités exécutifs. A l'ordre du jour : adoption d'une démarche pour la suite de la grève. Schématiquement, les cas de figure sont au nombre de trois : le retour au travail sur appel national ; reprise sectorielle laissée à l'appréciation de chaque région (règle 41 des statuts, la même qui a gouverné les décisions d'entrer en grève, il y a maintenant un an) ; et enfin la poursuite de la lutte. Les régions du Kent et du Yorkshire sont toujours partisans de cette dernière option, mais il est à prévoir que la grande majorité se ralliera à la première solution.

Tout risque de se décanter très rapidement. Et alors, les règlements de compte vont pouvoir commencer. La confédération intersyndicale, par son inertie dans ce conflit, se verra installer au premier rang. Il sera temps de revenir, de façon détaillée, sans passion, sur les responsabilités des uns et des autres.

Hervé